lutte ouvrière

HEBDOMADAIRE | PARAIT LE MARDI | N° 253 — SEMAINE DU 3 AU 9 JUILLET 1973 | PRIX : 2 F

A bas l'arbitraire d'un gouvernement qui protege les racistes

Solidarité avec la Ligue Communiste!

Libérez Krivine et ses camarades!

courrier

La fête des ouvriers !

Mon père, ouvrier retraité, a travaillé jusqu'à 70 ans à l'usine pour élever ses cinq enfants. Aujourd'hui il dispose de 1.000 F par mois mais avec encore un enfant à charge. Cette situation est des plus courantes dans les familles ouvrières. Mes parents se faisaient un plaisir d'aller à la fête de LO. Mon mari et moi, tous deux étudiants (avec un enfant), nous les y avons accompagnés dimanche après-midi. Quelle surprise ! 12 F l'entrée. Mon père explique qu'il voudrait bien rentrer, présente sa carte de famille nombreuse et explique qu'il est à la retraite, que nous sommes étudiants et demande une réduction. Quoi de plus normal ? Eh bien pour les camarades de LO, ce ne l'était certainement pas. On nous a regardés avec mépris et on nous a laissé repartir avec le bébé sur les bras. Mes parents qui achètent LO toutes les semaines ont été bien déçus. Pour eux, la fête de LO, c'est comme la fête de l'Huma. Pour passer une bonne après-midi, à quatre, il faut avoir 100 F à dépenser (12 F l'entrée + une boisson + une saucisse + un jeu) : ils sont ouvriers, nous sommes étudiants et nous ne les avons pas.

Eh oui, direz vous, l'entrée est valable trois jours, l'organisation a besoin d'argent, etc. D'accord... mais pas d'accord pour qu'une famille ouvrière paie l'entrée au même prix qu'une famille aisée.

Pensez-y pour l'année prochaine et faites un effort pour que cette fête soit réellement ouvrière. C'est-à-dire pour que les ouvriers puissent au moins y rentrer.

Saint-Denis (93).

Camarade,

Nous comprenons ton problème et nous savons à quel point le budget d'une famille ouvrière est réduit. Nous le savons d'autant mieux que nos camarades, ouvriers et étudiants, qui ont aménagé le terrain et construit la fête, ne disposent dans leur grande majorité que de revenus semblables aux tiens ou à ceux de tes parents. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons fait un très gros effort pour que les prix dans la fête soient abordables pour toutes les bourses (3,50 F le bifteck-frites, 1 F la bière, etc.). Le prix d'entrée à 12 F est certes relativement élevé (même si les enfants accompagnés au-dessous de 14 ans peuvent entrer gratuitement), mais nous ne pouvons descendre plus bas sans compromettre tous nos efforts. C'est vrai que la fête est destinée à soutenir notre journal et que nous ne pouvons y parvenir que parce que tout le travail des camarades est bénévole. Nous n'avons ni mécènes ni fonds secrets, nous ne pouvons vivre qu'avec les cotisations des camarades et des apports comme celui de la fête, et encore ces apports ne sont-ils possibles que grâce au dévouement des camarades qui ont, pendant des semaines, travaillé bénévolement et rendu possible cette fête.

Signalons enfin que la fête de Lutte Ouvrière n'est pas un moyen de « soutirer » de l'argent aux familles aisées ou aux prolétaires, la fête de Lutte Ouvrière est une fête destinée aux ouvriers et à leur famille, et nous pensons que 12 F ce n'est pas un barrage pour tous ceux qui sympathisent avec nos idées et veulent soutenir nos efforts, c'est une participation financière à peine plus élevée que le prix d'une place de cinéma (et en échange de laquelle nous offrons des services variés, de la crèche gratuite au cinéma, en passant par le spectacle).

Nous espérons bien que l'an prochain tu seras des nôtres.

Octave à la fête de Lutte Ouvrière

Dès la troisième chanson, une fille a sauté sur scène et m'a arraché le micro, et c'est fort regrettable car cette personne, que je n'ai aperçue que pendant une ou deux secondes à ce qu'il m'a semblé, n'était pas de celles que je critiquais.

En effet, contrairement à ce qu'on a pu penser, je ne fais pas de chansons anti-féministes, ou même racistes, mais je critique simplement le comportement d'un certain type de femmes.

Certes, elles représentent peut-être une majorité, mais il n'en reste pas moins que mes chansons ne sont que des critiques de comportement.

Deux types de femmes sont visés :

1) La minette qui est bien dans le système, qui suit la mode (« elles appellent ça la liberté »), qui court après le gars nanti de biens matériels (« ce n'est pas toi qu'elle aime »), etc. ;

2) La militante non libérée, car malheureusement il y en a, à qui je veux dire la chose suivante :

Je suis d'accord pour supprimer l'inégalité des sexes, d'accord pour que la femme puisse prendre en main ses responsabilités, je le souhaite même fermement ; mais une chose me désole, au point que j'en écris des chansons, c'est que même parmi celles qui réclament cette égalité on trouve un comportement qui est souvent l'ancien comportement de la femme-objet.

Beaucoup continuent à jouer leur rôle passif de la femme qui, dans ses rapports avec l'homme attend de lui les initiatives, dans la vie professionnelle attend toujours ces initiatives.

Je ne suis donc pas un chanteur misogyne, bien au contraire, mais je constate que, lorsqu'un groupe de gens souhaite une transformation quelconque, ils risquent de ne pas être crédibles s'ils ne montrent pas l'exemple.

Sur le plan de la liberté d'expression, l'intervention dont j'ai été victime me conduit à une conclusion douloureuse.

Croyez-vous réellement que, dans un pays où existent des organisations politiques, des militants, si, à chaque réunion, à chaque débat, chacun veut faire sa petite loi, si même au sein des militants l'individualisme et l'égoïsme règnent encore, croyez-vous qu'une action collective soit réalisable ? Croyez-vous qu'elle soit crédible pour l'homme de la rue ?

J'ai pu voyager dans plusieurs pays d'Europe, mais je constate avec désespoir qu'en France, s'il y a cent personnes dans une réunion, il y aura cent opinions différentes et personne n'en démordra ; chacun voudra faire sa petite loi et ne voudra parler que pour se faire entendre et non pas pour les idées qu'il défend.

Comment voulez-vous construire quelque chose dans de telles conditions ?

Il faudra bien qu'on brise cet égoïsme et cet individualisme qui conduit les gens à se haïr, à se parler sur un ton continuellement agressif, qui entraîne la défense de la propriété privée, l'automobiliste criminel, l'inégalité sociale, etc. Il faudra bien que chacun cesse de « jouer son petit fasciste ».

Mais qui le fera si les militants ne montrent pas d'abord l'exemple ?

Voilà pourquoi, à Mériel, j'aurais préféré que celle qui m'a arraché le micro, à la fin de la chanson, monte sur scène, prenne la parole et engage le débat. C'est dans cette optique que j'écris des chansons. C'est pour lancer des idées et pour qu'on en discute. Son intervention aurait alors été plus efficace.

Octave.

Espérons que l'invitation d'Octave sera entendue par celle ou celles qui l'ont contesté le 10 juin.

Le débat ne peut qu'être profitable.

Racisme pas mort

Camarades,

Je tiens à vous signaler les faits suivants qui se sont produits à l'encontre d'un travailleur africain.

Samedi 8 juin, à Montparnasse, un travailleur africain regarde une boutique. Brusquement, un homme le bouscule et lui dit : « Rends-moi mon portefeuille ! ». Surprise totale du jeune Africain qui ne comprend pas. Comme il demande des explications, il reçoit une gifle de son accusateur. Sur ce, la police arrive, lui passe les menottes et l'embarque. Dans un poste de police du 13e arrondissement, interrogatoire du prétendu « voleur ». Malgré la sincérité du jeune Africain, il passe la nuit au poste. Le lendemain matin, les flics le conduisent à son domicile, toujours les menottes à la main, pour vérifier sa chambre. Là, bien sûr, rien dans la chambre, rien dans les valises. Après discussion des autres locataires avec l'officier, celui-ci s'engage à le relâcher... le dimanche après-midi. Et le travailleur peut effectivement regagner son domicile le dimanche après-midi. Après cette aventure, ce jeune travailleur redoute d'aller se promener dans les rues.

Cette aventure d'un travailleur émigré est symptomatique du racisme d'une certaine partie de la population française. Quant à la preuve du mépris de la police vis-à-vis des travailleurs émigrés, elle n'était de toute façon plus à faire.

Nous tenons à porter à la connaissance de vos lecteurs ce fait, qui n'est pourtant qu'un incident banal dans la société actuelle.

D.M., Paris-14e.

Ordre Nouveau à l'action

Chers camarades,

Je viens d'être témoin d'une agression fasciste particulièrement odieuse.

Vendredi 22 juin, vers 18 h 15, je me trouvais rue des Lombards lorsque je vis un jeune passer tranquillement en vélomoteur devant le local d'Ordre Nouveau qui était protégé par plusieurs dizaines de nervis.

Deux d'entre eux, jugeant que ce devait être un gauchiste, se ruèrent sur lui, le projetant d'abord à terre, puis le frappant violemment à coups de coup de poing américain et de talon occasionnant de profondes entailles au cuir chevelu et au visage.

Ils regagnèrent aussitôt leur local, le laissant ensanglanté, tandis que d'autres nervis se mêlaient aux passants indignés pour tenter de donner une version mensongère de l'agression.

Bien que de nombreux riverains aient vu toute la scène et connaissent de vue les agresseurs, aucun n'a osé témoigner de peur de représailles.

Il faut aussi ajouter que, la veille, durant tout l'après-midi, les fascistes arrêtaient les jeunes dont la tête ne leur revenait pas pour fouiller leurs sacs et relever leur identité ! A cinquante mètres d'un commissariat, cela se passe de commentaire sur l'attitude de la police.

Salutations communistes révolutionnaires.

B.B., Paris-1er.

lutte ouvrière

Responsable de la publication :
Michel RODINSON

Composition :
L.I.T.O.
Département Presse Offset
4, rue du Bouloi

Impression : Roto technic Offset
Aubervilliers

Adressez toute correspondance à
LUTTE OUVRIERE
B.P. 152-06
75 263
PARIS CEDEX 06

TARIF DES ABONNEMENTS

Ordinaires

	6 MOIS	1 AN
France	30 F	50 F
Etranger	40 F	65 F
Etranger avion	60 F	120 F

Sous pli fermé

France	70 F	130 F
Etranger	80 F	150 F
Etranger avion	de 200 F à 340 F suivant pays	de 390 F à 650 F

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au :

C.C.P. RODINSON
PARIS-6851-10

EDITORIAL

A bas l'arbitraire d'un gouvernement qui protège les racistes !

SOLIDARITÉ AVEC LA LIGUE COMMUNISTE ! LIBEREZ KRIVINE ET SES CAMARADES !

LA Ligue Communiste est dissoute. Les perquisitions de la police, tant au siège de la Ligue qu'au domicile de ses militants, se multiplient. Alain Krivine, son principal dirigeant, est arrêté et incarcéré. Inculpé au titre de la loi « anti-casseurs », il risque entre un et cinq ans d'emprisonnement et une énorme amende, puisque, d'après cette loi, les dirigeants de la Ligue Communiste peuvent être tenus pour responsables de tous les dégâts occasionnés par qui que ce soit (y compris, bien sûr, la police elle-même) au cours d'une manifestation à laquelle ils ont appelé.

Une nouvelle fois, Marcellin et le gouvernement tentent de frapper, et le plus fort possible, une organisation d'extrême-gauche.

Qu'ils le fassent sous couleur de lutter contre tous les extrémismes, qu'ils le fassent en tentant d'amalgamer le mouvement fasciste Ordre Nouveau et une organisation communiste révolutionnaire, qu'ils ajoutent l'hypocrisie à l'arbitraire ne peut tromper aucun travailleur conscient.

Pour les besoins de la cause de Marcellin, Ordre Nouveau a été mis dans le même sac (ou plutôt couché sur le même décret) que la Ligue Communiste.

Mais le 21 juin, pendant que les nostalgiques de Hitler et de Mussolini pouvaient tenir un meeting raciste en plein Paris sous la protection de la police de Marcellin, cette même police s'attaquait aux manifestants d'extrême-gauche.

Mais c'est le local de la Ligue Communiste qui a été saccagé par les policiers de Marcellin venus perquisitionner. Mais, aujourd'hui, c'est Alain Krivine qui est emprisonné et c'est dans la chasse aux militants de la Ligue Communiste que les hommes du ministre de l'Intérieur sont lancés.

Non, le gouvernement ne tient pas la balance égale entre l'extrême-droite et l'extrême-gauche.

Et d'abord parce que prétendre tenir la balance égale entre les tenants du racisme, ceux qui ouvertement prêchent la haine contre les travailleurs émigrés et qui se réfèrent à Hitler et aux nazis, et puis ceux qui protestent contre les agissements fascistes et qui entendent s'y opposer, c'est, dans les faits, prendre position en faveur des premiers, c'est protéger le racisme et le fascisme. C'est ce que font Marcellin et le gouvernement.

Et cela ne peut étonner de la part de ces hommes au pouvoir. Leurs discours du dimanche sont peut-être consacrés à parler de liberté et à flétrir la barbarie nazie mais, dans la pratique quotidienne, ce sont eux qui multiplient les entraves et les tracasseries pour les travailleurs émigrés (comme la circulaire Fontanet) ; ce sont eux aussi qui ont procédé et procèdent en ce moment même à des centaines d'expulsions hors de France d'étrangers coupables d'avoir voulu défendre leurs droits élémentaires contre l'arbitraire des patrons, de la police ou de l'administration ou encore plus simplement parce qu'ils étaient connus comme des militants ayant lutté contre la dictature qui pèse sur leur pays.

Cela ne peut étonner, surtout de la part d'hommes politiques qui s'appuient sur une police gangrenée par le racisme, parmi laquelle certains rêvent de ratonnades comme au bon temps de la guerre d'Algérie et n'hésitent pas à frapper et tuer comme ils l'ont fait encore récemment à Versailles où un travailleur algérien a été abattu dans un commissariat. Une police dont bon nombre d'hommes, et notamment de cadres, ont des sympathies fascistes et l'ont montré l'autre soir, à Paris, en faisant une escorte aux nervis d'Ordre Nouveau sortant de leur meeting et en les raccompagnant en grande pompe à leur local.

Non, Pompidou, Messmer, Marcellin et tout le gouvernement ne tiennent pas la balance égale au service des libertés. Ils sont dans le camp des exploiteurs. Ils sont donc dans le même camp que les racistes et les fascistes.

Aujourd'hui, c'est la Ligue Communiste qui est visée par le pouvoir. Mais laisser faire serait, pour tout le mouvement ouvrier, laisser se créer un grave précédent. N'oublions pas l'exemple de la loi anti-casseurs qui fut votée prétendument contre les seuls gauchistes mais qui, maintenant, pend comme une épée de Damoclès sur toutes les organisations ouvrières, sur tous les manifestants de gauche et sur tous les grévistes.

L'interdiction de la Ligue Communiste est une atteinte au mouvement ouvrier tout entier.

Aucun travailleur ne peut rester neutre devant la décision du gouvernement.

Toutes les organisations qui se réclament de la classe ouvrière doivent être aux côtés de la Ligue Communiste.

Solidarité avec la Ligue Communiste !

Libérez Krivine et ses camarades !

sommaire

EN FRANCE

● Leur nouvelle société...

Page 4
— En bref.

Page 5
— La « réforme » judiciaire de Messmer.
— Régis Debray : entre les « vieux cons » et les « jeunes loups ».

Page 12
— Le gouvernement organise la hausse des prix...
— ...mais pas celle du SMIC.
— ALJT : la direction abandonne la gestion de deux foyers.
— Renault : pour empêcher la diffusion de la presse révolutionnaire, la direction fait appel à la police.

Page 20
— Un procès politique à Pau.

● La dissolution de la Ligue Communiste

Pages 8-9
— A propos du 21 juin 1973 : lettre de Henri Weber.
— Correspondance entre la Ligue Communiste et Lutte Ouvrière avant le 21 juin.
— Réponse et mise au point par Lutte Ouvrière.

● Dans les entreprises

Pages 10-11
— Dans les mines du Nord.

Page 16
— Henry Ford inaugure son usine à Bordeaux.
— Travailler dans une fabrique de charcuterie.

Page 17
— Echos des entreprises.

● Les travailleurs en lutte

Page 13
— Témoignage d'ouvriers de chez Lip.

Page 14
— A Lorient, les ouvriers menacent de faire comme chez Lip.
— Au Vinatier, la grève continue.

Page 15
— Gaillard et Mignot : Bricard a cédé.
— Bendix : petit recul de la direction.
— IUT (Bordeaux) : pas de paye, pas de travail.

DANS LE MONDE

Page 7

CHILI
— Les travailleurs font les frais de l'inflation.

PEROU
— Lettre de détenus de la prison de Lurigancho.

Page 20

ALLEMAGNE
— La réévaluation du mark.

URUGUAY
— La dictature ouverte.

APPEL POUR LA CONSTITUTION D'UN COMITÉ NATIONAL CONTRE LA REPRESSION

Voici le texte d'un appel lancé par un certain nombre de personnalités politiques, artistiques, scientifiques, culturelles pour la constitution d'un Comité national contre la dissolution de la Ligue Communiste.

Lutte Ouvrière apporte tout son soutien à cette initiative.

En dissolvant conjointement Ordre Nouveau et la Ligue Communiste, en les mettant ainsi sur le même plan, le gouvernement veut faire croire qu'il répond aux aspirations d'une grande partie de l'opinion publique.

Il entend traduire des militants politiques, dirigeants de la Ligue Communiste devant la Cour de Sûreté de l'Etat selon la « loi anti-casseurs » et pour « tentative de meurtre ».

Nous considérons qu'il est de notre devoir de dénoncer cette opération. Si le gouvernement avait voulu réellement atteindre « Ordre Nouveau », organisation raciste et néo-nazie, il lui suffisait d'appliquer la loi de juillet 1972 qui réprime les activités racistes et d'incitation à la haine raciale. Loin de le faire, il n'invoque et utilise la loi de 1936 que pour procéder à un amalgame scandaleux destiné à mettre hors la loi une organisation d'opposition à cause de ses dernières campagnes politiques.

Comble d'hypocrisie, l'arrêté dissolvant la Ligue Communiste se garde bien et pour cause de mentionner l'objet de la contre-manifestation du 21 juin : empêcher Ordre Nouveau de tenir en plein Paris un meeting visant à susciter la haine et le mépris à l'égard des travailleurs étrangers et à développer une campagne raciste dont les événements de Grasse montrent la possibilité.

Nous ne sommes pas dupes : la dissolution de la Ligue Communiste témoigne d'un tournant redoutable et signifie une provocation vis-à-vis de l'opinion publique.

Nous exigeons :

— L'abrogation de l'arrêté de dissolution de la Ligue Communiste,

— La levée de toutes les inculpations des responsables ou des militants de la Ligue Communiste et de tous les militants inquiétés à la suite du 21 juin,

— La libération immédiate de tous les emprisonnés politiques et notamment d'Alain Krivine et de Pierre Rousset.

NOUS APPELONS A LA CONSTITUTION D'UN COMITE NATIONAL SUR LA BASE DE CET APPEL POUR ENGAGER LA LUTTE ET FAIRE ECHEC A LA REPRESSION.

Le communiqué de Lutte Ouvrière

Voici le texte du communiqué qui a été diffusé à la presse par Lutte Ouvrière dès l'annonce de la dissolution de la Ligue Communiste :

Lutte Ouvrière proteste vivement contre la mesure gouvernementale interdisant la Ligue Communiste. A l'arbitraire s'ajoute l'hypocrisie puisque cette décision est assortie de l'interdiction d'Ordre Nouveau, alors qu'il y a huit jours ce même gouvernement a mis tous ses détachements de police au service de la tenue du meeting raciste de l'organisation fasciste Ordre Nouveau.

Ce prétendu équilibre dans la répression ne saurait abuser personne. En fait, en prononçant la dissolution de la Ligue Communiste, le gouvernement tente de faire passer sa police pour une victime, alors que ses exactions, ses brutalités, ses passages à tabac, voire ses meurtres, sont tristement connus.

Lutte Ouvrière assure les militants de la Ligue Communiste de son entière solidarité morale et matérielle.

Le 28 juin 1973.

Lutte Ouvrière.

A nos lecteurs

Comme les années précédentes, Lutte Ouvrière continue à paraître pendant l'été. Il est en vente dans les kiosques et les librairies.

Où que tu sois, n'hésite pas à le réclamer.

Contre l'interdiction de la Ligue Communiste, solidarité de toutes les organisations de la classe ouvrière

Ce texte est celui d'un tract diffusé dès le vendredi 29 juin dans toutes les entreprises où existe un bulletin Lutte Ouvrière.

Le Conseil des ministres a décidé de dissoudre la Ligue Communiste, d'engager la chasse à ses militants et de poursuivre devant la Cour de sûreté de l'Etat ses dirigeants.

Ainsi donc, ce gouvernement qui, la semaine dernière, avait mobilisé sa police pour protéger le meeting ouvertement raciste de l'organisation fasciste Ordre Nouveau, tire prétexte des affrontements qu'il avait lui-même provoqués pour interdire une organisation révolutionnaire.

Avec une hypocrisie monstreuse, il ose prétendre tenir la balance égale en frappant de la même interdiction Ordre Nouveau et la Ligue Communiste.

Quelle balance égale ? Les nostalgiques de Hitler et de Mussolini peuvent tenir des discours de haine raciste contre les travailleurs émigrés, en plein Paris, sous la protection d'une police plus nombreuse que les abrutis venus pour écouter les slogans fascistes. La même police, et c'est tout un symbole, peut raccompagner en parfaite entente les nervis fascistes casqués jusqu'à leur local, pendant qu'elle matraque les manifestants antifascistes. Où est la balance égale lorsqu'on frappe de la même interdiction des partisans ouverts de l'infamie fasciste et ceux qui ont protesté contre leurs agissements ? Et ces mêmes hommes du pouvoir font des envolées lyriques pour flétrir en paroles les crimes fascistes, versent des larmes de crocodile sur les millions de victimes de l'ignoble barbarie raciste et font les saltimbanques émus devant les pierres tombales au Mont Valérien ou ailleurs.

Non, le pouvoir ne tient pas la balance égale. Malgré toutes les formules de rhétorique antifasciste, le gouvernement et l'Etat qu'il dirige sont fondamentalement dans le même camp que les nervis fascistes, dans celui des exploiteurs et des privilégiés.

Le gouvernement a donné d'autant plus volontiers satisfaction à la haine antigauchiste de sa police que nombre de membres de cette force de répression ne se distinguent des fascistes d'Ordre Nouveau qu'en ceci qu'ils portent l'uniforme de service.

Pompidou et les siens essaient de tenir le beau rôle au-dessus de la mêlée, mais ils s'appuient sur une racaille dont les sentiments sont du côté des nostalgiques de Hitler.

Aucun travailleur ne peut rester neutre devant la décision du gouvernement !

Toutes les organisations qui se réclament de la classe ouvrière, quelles que soient leurs divergences, doivent être aux côtés de la Ligue Communiste !

Elles doivent dénoncer la décision ignominieuse d'un gouvernement qui protège les fascistes et témoigner leur solidarité envers une organisation révolutionnaire victime de la répression !

Le 28 juin 1973.

Lutte Ouvrière.

Quand le PCF et la Gauche organisent la solidarité...

Samedi matin, le « Collectif de défense des libertés » annonçait qu'il avait décidé de tenir un meeting mercredi 4 juillet à 18 h 30 au Cirque d'Hiver, à Paris, pour protester contre la dissolution de la Ligue Communiste. Ce Collectif, rappelons-le, groupe notamment le PCF, le PS, le PSU, les Radicaux de Gauche, la CGT, la CFDT et la FEN.

On ne devrait évidemment qu'avoir à se féliciter d'une telle réaction des organisations de gauche et des syndicats. Venant après la réaction du PCF qui, contrairement à une longue habitude, a protesté contre la dissolution de la Ligue Communiste, cela peut paraître très positif.

Hélas, le bruit court qu'à ce meeting de solidarité, qui les concerne au premier chef, non seulement aucun représentant des groupes révolutionnaires mais même aucun ex-militant de la Ligue n'aurait droit à prendre la parole. La Gauche a décidément une bien curieuse manière d'affirmer sa solidarité !

Cependant, nous demandons à tous nos lecteurs d'engager vivement tous les militants communistes ou cégétistes qu'ils côtoient à se rendre à ce meeting.

D'abord, parce que plus ils seront nombreux et plus, tout de même, une certaine démonstration de solidarité aura été faite envers la Ligue Communiste. Et, malgré les mesquineries et les réserves de leurs dirigeants, tous ceux qui s'y rendront le feront — que Marchais ou Séguy le veuillent ou non — pour affirmer une certaine solidarité avec l'organisation révolutionnaire victime de la répression.

Et puis aussi, ils pourront, si effectivement aucun militant de l'ex-Ligue n'a la parole, juger **de visu** la duplicité de cette Gauche et de leurs dirigeants qui, sous la pression des faits, protestent de leur solidarité mais font tout pour censurer les gens dont le gouvernement a déjà dissout l'organisation.

J.M.

en bref... en bref... en bref...

Halte aux expulsions d'étrangers

Coup sur coup, en l'espace d'une dizaine de jours, deux étudiants étrangers ont été expulsés de France. Mohamed Laribi, de nationalité algérienne, étudiant à l'école d'ingénieurs et moniteur de physique à l'université d'Aix-Marseille, a été placé dans un avion en partance pour Alger le mercredi 27 juin. Cheikh Tidiane Fall, de nationalité sénégalaise, a été de la même manière expulsé pour Dakar le 20 juin.

Les deux victimes se seraient livrées à des activités politiques ! Récemment, un autre étranger avait été expulsé d'une façon aussi expéditive et arbitraire parce qu'il avait chez lui quelques revues d'extrême-gauche !

Ainsi, sous ce régime de l'éclairé Pompidou, il est réputé que c'est un crime pour un étranger d'avoir des idées politiques, de s'y intéresser, de les défendre. Ou du moins, il est réputé que c'est un crime de ne pas afficher les idées politiques du gouvernement. Car si les expulsions d'étrangers de gauche ou d'extrême-gauche se multiplient, on n'a encore vu personne mis de force dans un avion pour avoir été trouvé porteur de La Nation **ou être un lecteur assidû de** Minute.

Et, pour la sauvegarde de sa sacrosainte politique, le gouvernement ne craint pas d'aller très loin. Car deux autres procédures d'expulsion ont été engagées : l'une à l'encontre d'un enseignant syrien, l'autre à l'encontre d'un pasteur suisse, responsable à Marseille de la CIMADE (service œcuménique d'entraide). Tous deux avaient pris position en faveur de travailleurs émigrés en lutte. Eh oui ! Etre pasteur, et en outre suisse, ne met pas à l'abri de l'arbitaire policier du gouvernement français, quand on a commis le « crime » d'être membre du Comité de solidarité aux travailleurs émigrés de Marseille !

Contre ces violations répétées des droits élémentaires de la personne humaine, la protestation doit s'amplifier : il n'est pas admissible qu'il y ait deux poids deux mesures, en matière de droits politiques, entre français et étrangers. Exigeons les mêmes droits politiques pour tous !

Fresnes :

Mort d'une fillette de huit ans interrogée par la police

Une fillette de huit ans, Malika Yezid, est morte à l'hôpital de la Salpétrière le 28 juin. Sa mort est due à la brutalité de la police.

Le dimanche 24, deux policiers sont venus dans la cité de transit de Fresnes, où réside la famille Yezid, pour rechercher le frère aîné de Malika, qui fait l'objet d'une mesure de placement par un juge pour enfant de Créteil. Ayant cru voir fuir le jeune, les policiers ont aussitôt accusé la fillette de l'avoir prévenu de leur présence. Ils l'ont alors interrogée pendant un quart d'heure et, d'après les parents, giflée violemment. Celle-ci fut transportée dans le coma à l'hôpital.

La préfecture de police cherche à dégager la responsabilité de ses sbires, en prétendant que ce ne sont pas les flics mais le père de la gosse qui l'aurait frappée parce qu'elle aurait traité les policiers de « sales flics ». Version bien improbable, surtout lorsqu'on connaît le comportement des flics vis-à-vis des Nord-Africains, mais qui, de toute façon, ne changerait pas grand-chose.

Ce qui est certain, c'est que c'est l'intervention brutale des policiers et le fait qu'ils aient interrogé pendant un quart d'heure cette gosse de huit ans qui sont la cause de sa mort.

Mohamed Boudia assassiné en plein cœur de Paris

Après la mort de Mohamed Boudia, qui suit de près celle d'autres militants et dirigeants d'organisations palestiniennes, chacun se souviendra des déclarations publiques des dirigeants sionistes donnant, de Tel-Aviv, le signal de la chasse, de par le monde, aux cadres des groupes favorables à la résistance palestinienne.

Depuis, les tueurs en service commandé ont frappé. Rien qu'à Paris, deux militants, Hamchari et Basil Kubaissi, ont été assassinés dans les derniers mois. Les meurtriers n'ont jamais été retrouvés bien que la police, après avoir essayé de faire croire à la thèse d'accidents, déclare « poursuivre son enquête ».

Une nouvelle fois, la presse et les autorités ont tenté d'accréditer la thèse selon laquelle la victime transportait elle-même un engin explosif et aurait succombé à sa propre maladresse. Depuis, comme lors des meurtres précédents, la version a dû être modifiée. L'OLP a déclaré que Mohamed Boudia était membre du Fath et la thèse de l'assassinat est maintenant quasi officielle. Mais, une fois encore, il serait vain de penser que la police française puisse retrouver les assassins. Les mercenaires de Tel-Aviv disposent, en France, de trop d'appuis, ils entretiennent de trop bons rapports avec leurs collègues français, barbouzes en civil ou en uniforme, pour que l'enquête soit rapidement menée et les responsables interpellés. A sa manière, le pouvoir participe ainsi à l'entreprise d'extermination des militants palestiniens.

REGIS DEBRAY
entre les "vieux cons" et les "jeunes loups"

REGIS DEBRAY, quand il fut emprisonné en Bolivie, passa auprès d'une bonne partie de l'opinion, y compris dans l'extrême-gauche, pour une sorte de Che Guevara français, un apôtre de la lutte armée.

Il était en fait un de ces intellectuels qui, s'ils adorent parler de la révolution, sont totalement étrangers — et même hostiles — au prolétariat. Tout au plus par « révolution » entendent-ils la glorification du « chef » ou du « guérillero » tiers-mondiste plébiscité par les masses paysannes. Mais au grand jamais ils ne franchissent le pas qui les amènerait à lutter aux côtés du prolétariat pour son émancipation.

En ce sens, Régis Debray est resté égal à lui-même, comme nous le montre l'interview qu'il a accordée au **Nouvel Observateur** (n° 449).

Debray a **« réalisé enfin »** dit-il, **« qu'une stratégie de prise du pouvoir ne peut être définie qu'à l'intérieur du mouvement ouvrier organisé. En France comme au Chili, cela s'appelle l'Union de la Gauche ».**

Pourtant, le PS n'est pas vraiment socialiste ; en particulier, selon Debray, il n'a pas de **« stratégie anti-impérialiste »** et ne condamne pas la politique de Pompidou en Indochine.

Cela ne saurait cependant être grave puisqu'il ne s'agit là que d'un **« exemple de cette brume atlantiste qui couvre encore l'horizon des socialistes français ».** La brume, cela se dissipe facilement, non ?

Et si M. Debray met la dernière main à deux ouvrages sur la lutte armée en Amérique latine, il n'en considère pas moins que **« la seule voie d'accès au gouvernement des Français est la voie électorale ».**

« Penser aujourd'hui à un changement de régime en dehors du cadre électoral, c'est de la provocation ou de la débilité mentale. Le processus d'Union de la Gauche n'est pas révolutionnaire, certes. C'est en tout cas le seul imaginable. »

M. Debray, qui ne se prend pas pour un débile mental et qui se pique d'être un expert en révolution, aurait sans doute du mal à nous expliquer comment le meilleur moyen de changer le régime, c'est de ne pas le changer !

Mais, en fait, il ne s'agit pas d'une discussion théorique sur la prise du pouvoir par le prolétariat. Il s'agit d'une tentative de justification par Debray de son ralliement au PS : **« La révolution n'est pas à l'ordre du jour en France ; la révolution n'est à portée de la main qu'une ou deux fois par siècle. S'il fallait attendre ces occasions-là ! Aujourd'hui, un impératif absolu s'impose : faire basculer les bedaines qui nous gouvernent ».**

M. Debray n'attendra pas **« ces occasions-là ».** Il est pressé de jouer un rôle. Et l'impératif absolu, c'est de **« faire basculer les bedaines ».** Place aux jeunes en quelque sorte... et sans sortir du cadre électoral, car **« l'approfondissement idéologique n'est pas anti-électoral ».** Et lui ne commet pas la bévue de **« ceux qui arguent du passé de Mitterrand contre son avenir ».**

Si la bouillie pour les chats idéologique de M. Debray n'est pas l'indice de sa débilité mentale, il faut donc admettre qu'elle est l'indice de la plus profonde communion d'idées envers les charlatans anti-ouvriers que sont les Mitterrand et consorts.

Et puisque, selon Debray, **« le drame du Parti Socialiste français »** c'est qu'il y a des **« vieux cons »** et des **« jeunes loups »,** on ne peut que lui conseiller d'adhérer au PS, où il pourrait réaliser la synthèse de ces deux courants.

Michel VARNAL.

Messmer et la réforme judiciaire

LE 18 juin dernier, Messmer faisait part à la vénérable Revue des Deux Mondes *de ses projets en matière judiciaire. Il annonçait son intention d'accroître le budget du ministère de la Justice et de prendre des décisions précises dès avant la fin de l'année en ce qui concerne la justice civile : instauration de juges-arbitres, exécution provisoire des jugements (par exemple pour les pensions), etc. Messmer s'est aussi indigné de la lenteur de la justice, du caractère vieilli du Code pénal qui « remonte à 1810 », du français obscur dans lequel s'expriment les juges.*

Si Messmer s'inquiète et veut avoir l'air de faire quelque chose, c'est que la situation actuelle, même de son point de vue, est en effet désastreuse. En matière civile, les plaignants renoncent à recourir à la justice, la moindre affaire met des années avant d'être jugée (un détenu à la prison de la Santé a fait la grève de la faim car il est emprisonné depuis... deux ans et demi sans jugement). Messmer reconnaît lui-même que sur les cent soixante et onze prisons, quarante-neuf sont à désaffecter, quatre-vingt-dix-sept sont dépourvues d'un équipement sanitaire convenable. Bref, si cela continue, d'ici quelques années, on aura une justice totalement paralysée, à laquelle plus personne ne fera confiance, une explosion de révoltes dans des prisons surpeuplées de gens à la culpabilité contestable.

Ce qui inquiète Messmer, ce n'est pas, bien entendu, « l'injustice de la justice » mais que la paralysie guette un des piliers de l'appareil d'Etat, que les prisons déjà pleines à craquer ne se mettent à déborder. Mais, même de ce point de vue, on peut douter de l'efficacité des « réformes » envisagées. C'est ainsi que toute la presse nous a annoncé à grand fracas une mesure « concrète » qui ne tardera pas à être appliquée : une nouvelle loi décidant que tout inculpé risquant une peine de moins de cinq ans devait être mis en liberté provisoire s'il n'était pas jugé au bout de six mois. Mais la loi Pleven de 1970 allait beaucoup plus loin en prévoyant que la détention préventive devait être exceptionnelle et cette loi ne faisait que rappeler un principe du droit français. Pourtant, depuis, le nombre de détenus provisoires n'a fait que s'accroître. En fait, Messmer ne fait qu'entériner l'inefficacité totale de la loi Pleven.

En réalité, on ne peut rien attendre d'une quelconque réforme du système judiciaire. Car il n'y a pas que le français moyenâgeux que parlent les juges qui soit surannée. C'est leur fonction elle-même qui est en cause. Les juges sont ceux qui sont chargés de mettre un peu d'ordre dans une société qui n'est elle-même qu'un désordre établi. Mais quand le navire fait eau de toutes parts, il est vain de faire le ménage dans les cabines. Il est certes révoltant que les emprunteurs de mobylette soient jetés en prison alors que ceux qui volent des milliards bénéficient de toutes les garanties. Mais, dans notre société de classe, c'est tout à fait logique. C'est pourquoi s'il faut lutter contre l'arbitraire ou la barbarie des juges et des policiers (contre la détention préventive et la garde à vue, contre la peine de mort, etc.), ce n'est nullement dans le vain espoir d'instituer une bonne justice. Tâche impossible ! Ce n'est qu'une partie de la lutte d'ensemble contre une société où les brigands et les exploiteurs font la loi.

Jean HAINAUT.

Messmer à l'Assemblée : le cinéma à l'Assemblée ne changera rien à la justice bourgeoise. (Ph. A.F.P.)

Acquittez les trois militants anti-impérialistes marseillais

Trois militants anti-impérialistes de Marseille : Jean-Paul Court, Alain Ginestar, Gérard Perrier sont aux prises avec la justice.

Jean-Paul Court a été condamné le 24 mai à huit mois de prison dont deux ferme, pour avoir manifesté le 20 janvier contre les bombardements d'Hanoi et de Haiphong.

Il s'est vu appliquer la loi anti-casseurs. Il a fait appel. La date de l'audience n'est pas connue.

Gérard Perrier a été condamné le 22 février à 2.000 F d'amende sous l'accusation de violences à agent et pour avoir en fait participé à une manifestation sur un navire de guerre américain en escale à Marseille. Il passe en appel le 3 juillet.

Alain Ginestar, venu assister au procès en audience publique de Gérard Perrier, a été matraqué par la police à l'intérieur du palais de justice de Marseille en présence de nombreux témoins. Il est inculpé de violences à agent et d'outrage à magistrat.

Le jour du procès de Perrier, la police filtrait les entrées et a interdit finalement l'accès à la salle d'audience au mépris de toute légalité.

Dans aucun des trois cas, les motifs d'inculpation ou de condamnation ne sont reconnus par les intéressés ni par de nombreux témoins (professeurs, étudiants, magistrats) cités par la défense.

La justice frappe quand même et le fait, en réalité, pour des motifs politiques en visant des militants manifestant contre la guerre d'Indochine, guerre approuvée tacitement par le gouvernement français.

NOUS CONDAMNONS :

— Une nouvelle fois la loi anti-casseurs qui sert à étouffer une des libertés publiques fondamentales, celle de manifester ;

— Les entraves policières au libre accès du public dans les tribunaux pour les audiences publiques ;

— L'inégalité des citoyens en face des juges qui fait que le témoignage d'un seul policier est retenu contre tous les témoignages de simples civils.

NOUS APPELONS tous les défenseurs des libertés publiques à développer le soutien le plus large autour de ces trois procès.

En particulier, nous appelons tous les témoins de l'arrestation de Jean-Paul Court à se faire connaître à l'UD-CFDT, 18, rue Sainte, Marseille-1er, tél. 33-40-73. Cette arrestation a eu lieu le 20 janvier, à 16 h 30, au coin de la Canebière et de la rue Curiol.

Enfin, nous appelons au soutien financier le plus large pour couvrir les frais de justice. CCP : P. Godard, Marseille 041 56 79, avec la mention : « Soutien à Court, Perrier, Ginestar ».

Ligue des droits de l'Homme - Front Solidarité Indochine - Ligue Communiste - Révolution - Gauche Révolutionnaire - Lutte Ouvrière - PSU - Parti Socialiste - Mouvement de la Jeunesse Socialiste - Ecole Emancipée - CFDT.

revue de la presse d'extrême-gauche

Les manifestations des 20 et 21 juin

L'HUMANITÉ rouge

L'Humanité Rouge **(n° 192 du 21 juin) titre** « tous unis contre la fascisation », **et préconise le** « front unique prolétarien » **contre cette** « fascisation du pouvoir » **et contre les membres d'Ordre Nouveau.**

L'Humanité Rouge **fait remonter cette « fascisation » à juin 1968.**

Fidèles aux précieux enseignements de Dimitrov et Staline, à Paris comme en province, les communistes marxistes-léninistes manifesteront les 20 et 21 juin 1973 contre la fascisation de l'Etat bourgeois, contre la politique fascisante du gouvernement, contre les fascistes et racistes d'Ordre Nouveau.

Depuis le 12 juin 1968, les marxistes-léninistes n'ont cessé de dénoncer le régime actuel en le caractérisant comme une **« démocratie bourgeoise en cours de fascisation ».** Dans sa course avec le mouvement révolutionnaire de masses, qui tend à la révolution socialiste, la bourgeoisie capitaliste prépare le recours brutal à une « dictature terroriste ouverte et sanglante », le fascisme. Au début de ce mois, **l'Humanité Rouge** publiait, en supplément, une brochure destinée à expliquer les raisons et exposer les manifestations concrètes de « la fascisation en France ».

Cette brochure indique aussi le moyen essentiel de s'opposer victorieusement au processus en cours développé de plus en plus ouvertement par la bourgeoisie capitaliste monopoliste d'Etat. Ce moyen, si magistralement défini par Dimitrov sur la base de l'expérience de la montée du fascisme en Allemagne, c'est la réalisation du **Front unique prolétarien,** puis, sous sa direction, du **Front uni populaire antifasciste.** Ce moyen, c'est avant tout la pratique de **l'unité à la base et dans l'action,** en premier lieu dans les grandes entreprises industrielles de tout le pays. (...)

L'aspect secondaire des manifestations du 20 juin réside dans le fait que, subissant la forte pression de leur base et de l'opinion démocratique la plus large, les dirigeants du Parti « communiste » français tentent de récupérer un prestige qu'a sensiblement détérioré leur politique opportuniste d'unité sans principe avec les vieux traîtres sociaux-démocrates. Au demeurant, ils ne renoncent pas à leurs manœuvres pour perpétuer cette politique basée sur un « programme commun » qui n'est parvenu jusqu'ici qu'à remettre en selle le Parti prétendu « socialiste » dirigé par les Mitterrand, Mollet et autres Defferre, chevaux de retour de la trahison des intérêts de classe du prolétariat. C'est pourquoi les marxistes-léninistes dénoncent le résultat néfaste, et prévu par eux longtemps à l'avance, de la ligne idéologique et politique des dirigeants révisionnistes, mais n'en sont pas moins décidés à lutter aux côtés des travailleurs manuels et intellectuels, adhérents et sympathisants de base de ce Parti qui aspirent sincèrement à des changements profonds, réels et durables, et qui se dressent contre la fascisation accélérée voulue par le capitalisme monopoliste d'Etat. **Secondaire** aussi reste **l'aspect** de la participation de groupes non prolétariens, tels les trotskystes, à la contre-manifestation antifasciste du 21 juin contre les nazis d'Ordre Nouveau.

Quand les fascistes sortent de leurs trous et tentent de redresser la tête, il faut immédiatement s'opposer à leurs tentatives criminelles. A cet égard, les dirigeants révisionnistes assument une lourde responsabilité en propageant parmi leurs militants l'idée qu' « Ordre Nouveau ne représente rien » !

Même s'il n'y avait plus qu'un seul fasciste en France, il justifierait que soient combattues activement et son idéologie et son activité. (...)

Les problèmes des luttes ouvrières

RÉVOLUTION!

N°1 mars 1971 — 1fr.50

Révolution ! **(n° 32 du 16 juin) prépare une « rencontre nationale des militants et comités ouvriers ».**

A chaque fois les travailleurs qui veulent lutter, qui veulent s'organiser pour vaincre, sont confrontés aux mêmes questions :

● Comment s'organiser pour imposer l'unité de tous les travailleurs en lutte ? C'est le cas à la Sécurité sociale où les employés en grève se sont organisés en comités de grève dans les différents centres.

● Comment déjouer les manœuvres des syndicats qui refusent l'épreuve de force avec les patrons, avec le gouvernement qui les soutient : à la Sécurité sociale comme à Peugeot les travailleurs se sont heurtés aux syndicats qui refusaient les formes d'action les plus dures, celles qui pouvaient faire céder la direction.

● Comment tenir dans une lutte prolongée contre un patron ? Comment rallier l'ensemble des autres travailleurs dans une lutte ? A l'imprimerie Georges Lang, à Paris, les ouvriers se sont organisés en comités de lutte pour être sûrs que personne ne négociera dans leur dos, pour rester maître de leur lutte jusqu'au bout.

A Caterpillar, à Grenoble, les grévistes tiennent grâce à l'organisation démocratique de leur lutte, grâce aux piquets de grève qui empêchent le patron de faire briser la grève par des jaunes.

● Comment obtenir la solidarité de toute la population dans une grève ? A Fougères, après le Joint Français, après les grèves de la vallée de Schirmeck, après La Ciotat, c'est toute la ville, et aussi les paysans qui sont mobilisés autour des ouvriers Gaillard et Mignot.

● Comment renforcer la détermination, l'unité, l'organisation des travailleurs dans les luttes à venir ? C'est ce que nous discuterons au cours de la **rencontre nationale des militants et comités ouvriers appelée par** Révolution ! **les 23 et 24 juin dans la région parisienne.**

En organisant l'autodéfense, comme à Lip, où les grévistes qui séquestraient leur patron ont dû faire face aux flics.

Des camarades de Renault, des Chantiers Navals de La Ciotat, de la Sécurité sociale, y feront part des leçons qu'ils tirent des luttes récentes. Plusieurs dizaines de militants viendront de province : de la région de Caen, Nantes, Toulouse, Marseille, de Peugeot-Sochaux, et beaucoup d'autres entreprises de la région parisienne.

La rencontre ouvrière sera aussi l'occasion de discuter de la politique d'ensemble du patronat et du gouvernement Messmer, et de tirer aujourd'hui les conséquences qui s'imposent de l'attitude des syndicats, que vient de confirmer le congrès de la CFDT. Pour que nos appels à la lutte, à la démocratie, à l'unité, à la solidarité soient entendus, il n'y a qu'une solution : que les travailleurs d'avant-garde prennent leurs responsabilités en s'organisant à la base dans des comités ouvriers où se retrouvent tous ceux qui sont décidés à préparer les luttes, à ne laisser aucun répit aux patrons.

A cette occasion, des camarades immigrés de Révolution Afrique, des camarades paysans seront également présents. Ils nous permettront de discuter concrètement de l'unité entre les différentes couches de travailleurs, de la liaison entre les luttes ouvrières et les luttes paysannes, telle qu'elle se fait en particulier dans les régions de l'Ouest. (...)

La lutte des travailleurs de Lip

tribune socialiste PSU

Dans son numéro du 27 juin, Tribune Socialiste **aborde en éditorial la lutte des travailleurs de Lip. Elle voit dans le « contrôle ouvrier » la transformation du caractère du travail lui-même.**

Nous l'avons dit et redit, il y a dans ce pays une puissante volonté de changement ; elle prendra pour s'exprimer les canaux qu'elle pourra. On l'a vu en mars-avril avec le mouvement lycéen. On le voit depuis trois mois dans les luttes sociales : travailleurs immigrés, conflits sur l'emploi et les conditions de travail. Ce qui se passe actuellement chez Lip est à cet égard significatif.

Tandis que les capitalistes discutent entre eux pour savoir comment éplucher Lip à leur avantage, les 1.300 ouvriers se lèvent pour dire ensemble non au démantèlement, non aux licenciements ; ils passent à l'action : après l'occupation, la grève devient active et la solidarité s'organise. Sous le contrôle des travailleurs, la production reprend. Les ouvriers de Lip prouvent ainsi aujourd'hui qu'ils sont capables de décider demain de leur travail et de toute leur vie. Ce n'est pas par un choix d'opinion, mais par leur action qu'ils rejoignent la lutte pour le socialisme autogestionnaire. Ouvriers spécialisés et professionnels, manœuvres et techniciens, tous unis, s'organisent selon les besoins et les compétences : on définit les horaires et les cadences, on établit une rotation pour les vacances, on ouvre l'entreprise aux femmes, aux maris, aux enfants et aux curieux. On répartit les tâches et l'on partage le produit des ventes. Car la distribution suit la production : un réseau se monte pour la vente directe ou par correspondance, au nom du produit et non de la concurrence, car les travailleurs de Lip respectent ceux des autres entreprises. Un nouveau produit, laissé dans les cartons par accord entre les patrons, est lancé et l'opinion prend conscience que le capitalisme est une restriction : avec le contrôle ouvrier, la production redevient création, le travail peut prendre un sens culturel en même temps qu'économique et politique.

Grâce aux travailleurs de Lip, la Franche-Comté est redevenue un moment terre de liberté. Mais Lip n'est qu'une entreprise parmi d'autres : la pieuvre capitaliste attend sa proie, le combat est difficile, et si désormais les travailleurs peuvent obtenir des garanties importantes, l'avenir reste incertain à plus long terme. Nous ne nous réveillerons pas dans le socialisme par miracle : il y faudra une lutte collective, dure et continue. Mais les hommes et les femmes de chez Lip auront fait tomber bien des masques : l'ignorance des travailleurs, leur incompétence, la complexité du monde moderne, l'organisation scientifique du travail, les nécessités techniques, le circuit international de production-consommation, tels sont les prétextes qui servent à justifier, pour les uns le pouvoir absolu de l'Etat, pour les autres — n'est-ce pas, Monsieur Duverger ? — celui des managers. Eh ! bien non : le capitalisme se parasite lui-même d'un réseau compliqué de serviteurs et de profiteurs de tout poil, comme jadis les seigneurs s'entouraient de domestiques et de clients. Cette énorme machine occupe notre vision au point que le travail lui-même nous échappe. Un beau jour de juin 1973, chez Lip, par suite d'un court-circuit imbécile, la machine s'est arrêtée... et le travail a continué.

POUR PAYER

lutte ouvrière

moins de 1 F le numéro et soutenir son effort.

Abonnement 1 an : 50 F.

ABONNE-TOI !

CHILI

Les travailleurs font les frais de l'inflation

AU Chili sévit depuis quelques mois une inflation galopante telle que le pouvoir d'achat de la monnaie diminue d'environ 20 % par mois. Cette inflation, provoquée à l'intérieur par le marché noir et la pénurie de biens de consommation et à l'extérieur par l'effondrement du cours du cuivre, rend catastrophique la situation des travailleurs dont les salaires sont loin de suivre la montée vertigineuse des prix. Lassés des conseils de patience que n'ont cessé de leur prodiguer les dirigeants de l'Union populaire, les travailleurs ont, dans de nombreuses régions, entrepris des grèves pour exiger un rajustement de leurs salaires. C'est ainsi qu'à Santiago les mineurs du cuivre, en colère, ont manifesté pour réclamer leur dû. En face d'eux, ils ont trouvé la police et l'armée de l' « Unité populaire » et les affrontements ont fait de nombreux blessés.

L'opposition chrétienne démocrate, dont le dernier des soucis est bien le niveau de vie des travailleurs, a trouvé là une occasion de se rendre populaire à bon compte en dénonçant la répression, fort heureuse que ce soit le régime d'Allende qui ait à accomplir cette sale besogne à sa place.

Si la grande bourgeoisie, l'armée et la police soutiennent encore l'expérience Allende, elles ne sont pas mécontentes de voir celui-ci aux prises avec des difficultés qui le rendent impopulaire. Comme cela, la tâche sera plus facile quand ils voudront s'en débarrasser.

Les travailleurs n'ont rien à attendre de bon ni d'Allende, ni de l'opposition chrétienne démocrate ; les uns comme les autres sont au service exclusif des capitalistes et ne connaissent qu'un seul remède à l'inflation : la faire supporter aux travailleurs.

Seule une politique se basant sur une organisation des travailleurs indépendante des autres classes sociales peut ouvrir des perspectives tant aux travailleurs qu'aux petits-bourgeois victimes de l'inflation ; mais cette politique-là n'est pas celle des partis socialiste ou communiste qui mettent le prolétariat à la remorque d'Allende.

Alain LEMART.

La police dans les rues de Santiago. (Ph. L.O.)

PEROU

Lettre des détenus de la prison de Lurigancho

Lurigancho, 30 mai 1973.

Nous soussignés, prisonniers politiques dans les prisons de Lurigancho et de Chorillos, voulons faire connaître à l'opinion publique nationale et internationale notre détention arbitraire et les tortures dont plusieurs parmi nous ont été les victimes.

Nous avons été arrêtés entre le 7 et le 9 mai à Moquegua, Arequipa et Lima, avec de nombreux dirigeants syndicaux et militants ouvriers. Ces arrestations s'inscrivent dans l'escalade répressive du gouvernement militaire contre le mouvement populaire des ouvriers, employés et étudiants. A la protestation de dizaines de milliers de travailleurs de Moquegua, Arequipa, Puno, Cuzco, Piura, Madre de Dios, Tumbes et Chimbote, s'élevant contre les mesures anti-populaires du gouvernement, et en particulier contre les menaces qu'il fait peser contre l'enseignement, les salaires, l'autonomie des syndicats face à l'Etat, et pour défendre les acquis concernant la retraite, le gouvernement a répondu par des méthodes dictatoriales, par l'emprisonnement, les tortures, la déportation, des assassinats et fusillades, avec la suppression de la presse ouvrière, notament l'hebdomadaire Communismo *et le journal* Révolution prolétaire *dont le directeur, Ricardo Napuri, a été déporté.*

Cette escalade répressive n'est rien que la poursuite de la répression et des massacres qui ont eu lieu antérieurement à Cospan, Cobriza, Puno, Pamplona, Carhuaz, Ayacuccho et Huanta. Nous pensons qu'il est d'une importance vitale de dénoncer cette nouvelle escalade, qui débuta avec la déportation de Hernan Cuentas, secrétaire général du syndicat des mineurs de Cuajone et se poursuivit avec l assassinat à Chimbote de Humberto Miranda, 15 ans, fils d'un ouvrier de Sider-Pérou. La police a tiré sur les ouvriers de cette ville et il y a eu de nombreux blessés par balles. Parmi ceux-ci se trouve Cristobal Espinola, secrétaire de presse de la CGTP.

La presse, la radio et la télévision nationales ont passé sous silence nos arrestations, ce qui démontre le contrôle absolu qu'exerce le gouvernement sur toutes les sources de diffusion de nouvelles.

Les accusations que porte contre nous la justice militaire sont ridicules. On nous accuse d'avoir « attenté à la sécurité de l'Etat, à l'honneur de la nation, à l'ordre légal et à la liberté de la presse ». *(sic !)*

Au nom d'un tel ordre légal très particulier, violant les plus élémentaires garanties individuelles, nous avons été séquestrés dans l'une et l'autre prison, commençant par un séjour dans la Division de Sécurité de l'Etat de la PIP, où nous sommes restés plus de vingt jours, sans que — jusqu'à ce jour — un mandat de la justice nous ait été communiqué. Le juge ne nous a pas interrogé et nous ne sommes pas passés à l'instruction, comme l'exige la loi.

Nous vous demandons de publier notre lettre et de faire condamner par votre organisation les tortures et les détentions arbitraires qui ont lieu actuellement au Pérou. Dénoncez la répression contre les mobilisations ouvrières, d'ouvriers, d'employés et d'étudiants, ainsi que la violation des droits les plus élémentaires et des conquêtes populaires, par l'actuel gouvernement militaire.

Miguel Constantinides (L.E. 5684782) — Président du Front Unique de Défense des Intérêts de Moquegua et secrétaire général du SUTEP (*) de Moquegua.

Carlos Rodriguez (L.E. 5688107) — Membre du SUTEP de Moquegua.

Cristala de Rodriguez (L.E. 5687592) — Secrétaire général du Front des Travailleurs de la Santé de Moquegua.

Gustavo Ruiz de Somocurcio (L.E. 2801768) —Ouvrier de la Construcion civile.

Paulette Albouze (Pas. 75956008) — Professeur, de nationalité française.

Maria Asunción Martinez (L.E. 3091380) — Employée.

José Carlos Ballón (L.E. 3309932) — Professeur à l'Université Catholique de Lima.

Sergio Barrio — (L.E. 3063418) — Economiste.

(*) SUTEP : Syndicat unique des Travailleurs de l'Education du Pérou.

Arrestation d'une institutrice française

Le 8 mai a été arrêtée à Arequipa, une jeune institutrice française, Paulette Albouze, qui s'était rendue au Pérou l'année dernière avec son fils de 2 ans.

Après avoir été gardée pendant quatre jours dans une prison d'Arequipa, elle fut transférée à Lima, où elle est restée au secret, gardée par deux flics femmes, pendant vingt-trois jours, sans savoir de quoi elle était accusée, sans pouvoir communiquer avec ses amis ou voir un avocat. Le 30 mai, elle fut envoyée à la prison de femmes, Chorillos, où elle se trouve actuellement en compagnie d'une assistante sociale de Moquegua et d'une jeune fille de la Ligue Communiste, arrêtée pour « propagande illicite ».

Nous avons reçu entre-temps une lettre de Paulette Albouze nous disant qu'elle est accusée « d'agitation contre la Constitution, la sécurité de l'Etat, d'avoir attenté à l'ordre et la tranquillité publique ainsi que d'avoir été complice d'un plan qui avait pour but de faire sauter un pont à Arequipa »... **Elle précise ne rien savoir de tout cela, mais qu'on invente chaque jour de nouvelles accusations. On lui a communiqué qu'elle passerait prochainement devant un tribunal de guerre. L'ambassade de France l'ignore, le consulat a fait dire qu'il était assez occupé avec l'histoire des bombes françaises et n'avait pas le temps de s'occuper de cette affaire !**

Le Comité Solidarité-Pérou a alerté la Ligue des Droits de l'Homme demandant son intervention auprès du ministère des Affaires étrangères, la section française d'Amnesty International ainsi que la Ligue de l'Enseignement, et a envoyé des communiqués à toute la presse et une lettre de protestation à l'ambassade du Pérou à Paris.

Paulette Albouze, qui occupait un poste d'institutrice à Toulouse, avait pris un congé d'un an pour aller au Pérou. Elle doit donc rejoindre son poste à la fin du mois d'août de cette année.

A propos du 21 juin...

Une lettre de Henri Weber, directeur du journal "Rouge"

Le 21 juin, neuf organisations d'extrême-gauche appelaient à manifester contre la tenue d'un meeting d'Ordre Nouveau à Paris : meeting ouvertement raciste contre « l'immigration sauvage ». Lutte Ouvrière n'a pas jugé bon de participer à cette initiative.

Aujourd'hui, prenant prétexte des heurts entre manifestants et policiers, Marcellin a décrété la dissolution de la Ligue Communiste et annoncé que des « peines exemplaires » seraient infligées à ses principaux dirigeants.

Le débat est engagé dans la gauche traditionnelle et l'extrême-gauche sur la nécessité et les formes de la lutte contre les groupes fascistes. Il doit être mené sans démagogie moralisante et plus généralement contre l'accentuation de la répression anti-ouvrière.

Ordre Nouveau méritait-il d'être combattu ?

La question ne date pas d'aujourd'hui. Elle s'était déjà posée le 11 mars 1971, quand ce groupe décida de tenir un meeting néo-nazi au Palais des Sports à Paris. A cette époque, Lutte Ouvrière avait déjà refusé de participer à une contre-manifestation unitaire ; pour elle, Ordre Nouveau n'était absolument pas un danger réel : « A l'exception de quelques facultés, en aucun endroit Ordre Nouveau n'ose s'attaquer aux militants de gauche, moins encore aux militants ouvriers ». **S'il le faisait, il faudrait riposter énergiquement. Sans cela on en reste à faire de la « gué-guerre », à « faire de la publicité » à ceux qu'on prétend combattre.**

Les militants de la Ligue défendaient un point de vue différent : sans partager les effrois des maoïstes qui annonçaient chaque semaine la venue du fascisme en France, ils prenaient au sérieux les activités des groupes d'extrême-droite : certes Ordre Nouveau était un groupe numériquement faible, pratiquement sans assise sociale à la différence du MSI italien, ou du NPD allemand. Mais c'est un des éléments **de l'arsenal répressif légal et para-légal dont dispose le pouvoir contre les travailleurs et les révolutionnaires (flics, barbouzes, SAC, CDR, CFT...). Le gouvernement peut y recourir avec une certaine efficacité — même sans qu'ils soient très gros, surtout si les luttes se développent.**

C'est pourquoi la lutte anti-fasciste, l'apprentissage de l'auto-défense ouvrière sont des activités politiquement justifiées, qui tranchent avec l'éducation réformiste et légaliste.

Le durcissement du régime actualise le débat

Devant la montée des luttes sociales, hanté par des difficultés de succession bourgeoise à l'UDR, le gouvernement a réagi par un durcissement très sensible : Druon à la Culture, le légionnaire Messmer Premier ministre, le tortionnaire Bigeard responsable militaire à Paris en sont les vivants symboles. Mais cela se manifeste directement dans la politique patronale et gouvernementale à l'égard du mouvement ouvrier : envoi de plus en plus systématique des flics contre les grèves (comme à Fos ou à Besançon) ; utilisation de commandos de nervis (comme à Peugeot-St-Etienne ou à la Sécurité sociale de Montpellier) ; tentative de légalisation de la CFT, etc.

« En aucun endroit Ordre Nouveau n'ose s'attaquer aux militants de gauche... », **écrivait Lutte Ouvrière en 1971. C'était déjà inexact ; cela devient archi-faux : les dernières semaines ont vu se multiplier des attaques fascistes contre des vendeurs de journaux : un militant de la Ligue à l'hôpital à Tours, plusieurs blessés à Nice ; dans le quinzième, à Paris, un militant dans le coma pendant plusieurs jours. Généralement Lutte Ouvrière ne juge pas nécessaire d'en parler. Elle refuse même, dans le 15e de participer à un meeting unitaire de protestation.**

« Encore moins aux militants ouvriers »...

Mais dans le commando anti-ouvrier de Peugeot - Saint-Etienne un de ces nervis armés de chaînes de vélo abandonna un tract d'O.N. sur le terrain...

Mais la campagne contre les immigrés n'est pas une intoxication réservée aux petits-bourgeois étudiants.

Les développements récents de la situation rendent l'argumentation classique de LO encore moins opérante.

Comment lutter ? (trois questions)

1) Se battre pour l'interdiction d'un meeting néo-nazi est-ce redorer le blason de la démocratie bourgeoise ?

Dans sa réponse à la proposition qu'avait faite auparavant la Ligue pour une contre-manifestation unitaire, la direction de LO développait une étonnante réfutation : demander l'interdiction d'un meeting fasciste à Marcellin c'était... risquer de faire passer Marcellin pour un démocrate aux yeux des travailleurs !... Avec le même raisonnement on pourrait reprocher à ceux qui revendiquent des augmentations de salaires, de semer des illusions sur la « générosité patronale »...

Mais dans le dernier numéro de LO, Sylvie Fréjus va plus loin : pour elle, l'annonce d'une contre-manifestation, c'est du « chantage au désordre » (sic). Ce vocabulaire n'a rien à voir avec celui de la classe ouvrière. L'ordre, c'est l'ordre des Marcellin !

2) Attendre passivement que « la population » comprenne ?

« La population ne comprend pas qu'on puisse interdire à certains, fascistes ou non, le droit de s'exprimer. » Voilà l'argument incroyable développé dans le même article de LO pour justifier son refus de participer à la manif du 21.

C'est l'argument classique des libéraux. Mais les militants de LO, comprennent-ils, eux, ce que ne comprend pas la population ? L'expliquent-ils dans la classe ouvrière ?

Raisonner ainsi c'est, camarades, capituler devant les préjugés légalistes et pacifistes qui expriment la pression de l'idéologie bourgeoise dans la classe ouvrière.

3) Combattre les fascistes, juguler l'intoxication raciste... avec des mots ?

Les révolutionnaires sont encore faibles. Les directions réformistes de la classe ouvrière n'empêchent pas les groupes comme ON de diffuser leurs répugnantes litanies racistes. Peut-on en tirer argument pour justifier sa propre passivité ?

Le 20 juin, le PCF organisait une manifestation pour la « défense des libertés ». Plus qu'une simple opération politique, elle traduisait une réelle inquiétude face au durcissement du régime. Les militants de la Ligue y ont participé, sur leurs propres mots d'ordre. LO s'est tenue à l'écart et a ironisé sur les drapeaux tricolores du PCF...

Le 21 juin, neuf organisations d'extrême-gauche appelaient à manifester contre le meeting d'Ordre Nouveau. LO s'est tenue à l'écart ironisant sur la « puérilité » de ceux qui « attendent de la démocratie bourgeoise qu'elle défende les libertés démocratiques »...

Sa seule réponse a été une vague référence à la nécessité d'une propagande anti-raciste dans la classe ouvrière.

Mais les idées racistes sont souvent portées par des organisations **équipées pour les faire passer en pratique, et pas seulement par le contremaître ou le cafetier du coin... Suffit-il de mots ?**

Un bilan critique détaillé du 21 juin devrait être tiré dans l'extrême-gauche, sur la forme de la riposte, ses risques, la façon dont elle a été préparée et contrôlée. Mais encore faut-il s'être entendu AU PREALABLE sur le cadre politique général, et la compréhension de la lutte anti-fasciste.

Riposter à la répression

Ceci dit, quels que soient les désaccords **sur la nécessité et la façon de mener la lutte antifasciste, les militants de la Ligue aujourd'hui interdite pouvaient s'attendre à autre chose de la part de LO : après le saccage des locaux de la Ligue par la soldatesque de Marcellin, après l'arrestation — dans des conditions scandaleuses — de Pierre Rousset, toutes les organisations d'extrême-gauche, même l'AJS, ont protesté publiquement. Pas Lutte Ouvrière.**

Même après la dissolution de la Ligue, LO a sans doute été parmi les derniers à réagir. La tâche qui lui revenait était pourtant de prendre la tête d'une riposte unitaire contre cette répression dont l'enjeu concerne tout le mouvement ouvrier. Beaucoup ont clairement affirmé leur solidarité totale avec les militants de la Ligue face à la répression. Jusqu'à ce jour, LO s'est contentée de protester...

Henri WEBER,
directeur du journal **Rouge.**

Echange de lettres Ligue C

LA LETTRE DE LA LIGUE COMMUNISTE

Voici la lettre que la Ligue Communiste nous avait fait parvenir pour nous proposer de lancer un appel à l'interdiction du meeting d'Ordre Nouveau, et d'envisager une contre-manifestation.

Chers amis et camarades,

Vous savez sans doute que le mouvement néo-nazi Ordre Nouveau vient de commencer une campagne contre « l'immigration sauvage ». Cette campagne doit se conclure par un meeting le 21 juin salle de la Mutualité.

Il ne nous semble pas possible que puisse être toléré à cette occasion l'étalage d'une propagande ouvertement raciste et xénophobe d'autant plus inquiétante que les travailleurs immigrés, déjà menacés par la circulaire Fontanet, en sont la cible principale.

Nous vous proposons donc une riposte commune contre cette propagande fascisante, qui pourrait prendre plusieurs formes :

— Un appel à l'interdiction du meeting du 21 juin.

— Le dépôt d'une plainte pour infraction aux lois anti-racistes.

Nous vous précisons que dans l'hypothèse où le pouvoir tolérerait malgré tout la tenue de ce meeting, nous sommes favorables à une contre-manifestation le jour-même.

Pour envisager toutes les modalités de la riposte, nous proposons la tenue d'une réunion unitaire le à

Au cas où vous ne pourriez y participer, soyez assez aimables de nous téléphoner.

Nous pensons que l'unité la plus large des anti-fascistes doit être réalisée face à une telle campagne.

Recevez, chers amis, chers camarades, l'expression de nos salutations révolutionnaires.

Pour le B.P. de la Ligue Communiste,

Lettre envoyée à : AMR, AJS, CDP, CIC, LO, ORA, PCF, PSU, Révolution !, LICA, MDPL, MRAP, OJR, UEJF, CFDT, CGT, FEN, SNES, SNE-Sup., Ecole Emancipée, Libération, Politique-Hebdo, Témoignage Chrétien.

LA REPONSE DE LUTTE OUVRIERE

Voici la lettre que nous avions envoyée à la Ligue Communiste en réponse à sa proposition.

Chers camarades,

Nous avons bien reçu la lettre-circulaire en date du 12 juin, que vous nous avez adressée ainsi qu'à bon nombre d'autres organisations, et nous invitant à envisager en commun une riposte à la campagne d'Ordre Nouveau contre l' « immigration sauvage ».

Il ne nous semble pas possible de donner suite à vos propositions et cela pour les raisons suivantes.

Vous nous proposez d'obtenir l'interdiction du meeting prévu par Ordre Nouveau le 21 juin, ou alors d'organiser une contre-manifestation qui, selon toute vraisemblance serait une réédition de l'affaire du Palais des Sports du 9 mars 1971. Vous connaissez le jugement négatif que nous avons porté sur l'attitude des groupes révolutionnaires à ce propos. Ce jugement est toujours le nôtre.

D'autre part, croyez-vous sincèrement que le rôle des révolutionnaires soit de demander au gouvernement de sévir contre les fascistes ? S'il y avait une menace fasciste (et s'il n'y en a pas toute cette agitation n'est que de la poudre aux yeux) pensez-vous qu'il soit juste de faire appel à Marcellin pour l'écarter ? C'est pourtant ce que vous faites — que vous le vouliez ou non, — en réclamant l'interdiction de ce meeting.

La pire illusion pour le mouvement ouvrier a toujours été de faire confiance à la démocratie, et aux gouvernements démocratiques, pour se défendre contre le fascisme. C'est l'une des plus grandes trahisons de la social-démocratie, au temps où elle constituait le courant ouvrier majoritaire, en Allemagne, en Italie ou ailleurs, que d'avoir fourvoyé la classe ouvrière dans cette voie funeste. Seule la mobilisation révolutionnaire des travailleurs, et leurs luttes peuvent les préserver de la menace fasciste. La tâche des révolutionnaires est de répéter inlassablement cette vérité première en œuvrant sans relâche à

RÉPONSE ET MISE AU POINT

Il y a quelques reproches sous la plume de Henri Weber qu'il nous est impossible d'accepter car ils constituent une contrevérité flagrante.

Nous aurions été les derniers à réagir ? Le communiqué que nous publions par ailleurs en page 3 et qui a été rendu public immédiatement après l'annonce de la dissolution de la Ligue par le gouvernement fait foi du contraire. De même, et surtout, les 100.000 tracts (dont on trouvera également le texte en page 4) distribués dès le vendredi matin dans des dizaines d'entreprises. Sur ce terrain, qui nous semble justement essentiel, nous avons été non seulement les premiers à nous manifester de la sorte mais même les seuls jusqu'ici, au moment où nous écrivons, puisque, dans les différentes entreprises où existent des militants de Lutte Ouvrière, personne d'autre — ni les différents groupes d'extrême-gauche, ni les organisations de gauche, et en premier lieu le PCF — n'ont jugé bon de s'adresser à l'ensemble des travailleurs pour faire connaître leur protestation contre la dissolution de la Ligue.

Quant à notre solidarité, non seulement nous l'affirmions dans le texte de notre communiqué, mais nous l'avons fait savoir à un certain nombre de militants de l'ex-Ligue Communiste de façon tout à fait explicite. Nous voulons bien croire que les événements expliquent que Henri Weber n'ait pu se tenir au courant des réactions et des positions de Lutte Ouvrière. Le fait qu'il nous ait fait tenir aussi rapidement ce texte prouve pourtant, sans aucun doute, qu'une des propositions, entre autres, que nous avions faites aux militants de l'ex-Ligue Communiste — celle de mettre une partie de notre hebdomadaire à leur disposition s'ils pensaient en avoir besoin — l'avait bien atteint. Regrettons donc simplement qu'il n'ait pas reçu en même temps l'expression de notre solidarité (et qu'il ne l'ait pas vue dans notre proposition). Regrettons aussi, même si nous voulons bien encore une fois le comprendre, qu'il n'ait pas jugé bon de s'informer ou pu le faire avant de nous adresser ses récriminations. En d'autres temps, nous ne le cachons pas, nous aurions estimé que Weber connaît suffisamment Lutte Ouvrière pour que le procès qu'il nous fait soit purement et simplement de la mauvaise foi.

Que les choses soient donc bien claires : notre solidarité totale, celle de Lutte Ouvrière comme celle de chacun de ses militants, est acquise aux militants de l'ex-Ligue Communiste. Nous l'avons déjà dit. Nous ne pensions pas que quiconque à la Ligue ait pu jamais en douter. Il paraît que les choses ne sont pas si simples. Nous le redisons donc ici.

En fait, Weber a tenu à profiter de la possibilité que nous lui offrions de s'exprimer par le canal de notre hebdomadaire pour polémiquer avec nous sur l'affaire du 21 juin. Cela le regarde et ne nous gêne pas.

Il nous faut lui dire tout de même que nous pensons que le fait d'être en butte à la répression donne droit pour la Ligue Communiste à toute la solidarité possible de notre part mais nullement à la reconnaissance que la politique suivie par elle était juste. Et puisque c'est de celle-ci que Weber entend discuter, discutons-en.

Ordre Nouveau : un ersatz d'adversaire pour les gauchistes

Oui, nous estimions que la manifestation du 21 juin était erronée. Et nous l'estimons toujours.

Non pas, bien entendu, que nous contestions la nécessité de s'opposer par la violence à la gangrène fasciste, ni le droit des organisations qui se réclament de la classe ouvrière de manifester contre et de s'opposer à une propagande raciste ouverte. Mais parce que se lancer à l'assaut d'Ordre Nouveau n'est pas faire œuvre sur ce plan mais seulement faire croire et se faire croire qu'on le fait. Car, aujourd'hui, Ordre Nouveau ne représente **rien.**

Ordre Nouveau, c'est quelques centaines d'abrutis, qui sont peut-être capables de se réunir pour écouter des discours racistes mais qui n'ont pas osé se manifester jusqu'ici contre la classe ouvrière. Les exemples donnés par Weber lui-même pour étayer la thèse inverse sont d'ailleurs éloquents. Pour prouver l'importance d'Ordre Nouveau, il en est à citer... le tract trouvé sur un membre du commando patronal qui s'est attaqué à Peugeot - Saint-Etienne, ou à faire appel à toutes sortes d'exemples qui concernent toute une série d'organisations de droite ou d'extrême droite... autres qu'Ordre Nouveau lui-même.

Bien sûr, la bourgeoisie utilise, ici ou là, toutes sortes de bandes de nervis pour ses basses besognes. Mais alors, posons le problème de s'opposer à ces bandes-là, là où elles se manifestent !

A Simca, par exemple, un soi-disant syndicat indépendant fait régner la terreur et quadrille littéralement l'usine. Cela dure depuis des années et en permanence. Là, effectivement, nous avons affaire à une bande de nervis armés qui pèse directement sur les travailleurs. Quand la Ligue Communiste, du temps où elle existait, a-t-elle donc jugé bon de s'y attaquer ? Jamais. Et pour cause : parce que, comme tout le monde, elle savait fort bien que cela aurait exigé une mobilisation des travailleurs qu'elle-même, comme toutes les autres organisations révolutionnaires, a toujours été bien incapable de susciter, c'est-à-dire aurait exigé des liens des organisations révolutionnaires avec la classe ouvrière qu'elles sont encore loin d'avoir.

Qui, pour prendre un autre exemple, a réagi à ce qui s'est passé à Grasse, où il y a eu une véritable ratonnade qui a duré pendant des heures dans toute la ville ? Aucune organisation révolutionnaire, et pour les mêmes raisons citées plus haut !

Et puis, n'est-ce pas une véritable plaisanterie que de justifier toute cette campagne et ce fracas contre Ordre Nouveau en prenant prétexte du durcissement des patrons et du gouvernement ? Mais alors, c'est aux patrons et au gouvernement qu'il faut s'attaquer directement ?

En fait, faute de pouvoir s'attaquer aux véritables grives anti-ouvrières, la Ligue Communiste se contente des merles d'Ordre Nouveau. Faute de pouvoir réagir à Simca ou à Grasse, la Ligue monte en épingle ce groupuscule, lui donne une importance qu'il n'a pas. C'est un vieux procédé que de gonfler ses adversaires pour paraître plus fort soi-même. Mais, que cela plaise ou non, c'est effectivement de la poudre aux yeux. Et c'est effectivement faire de la publicité à Ordre Nouveau. Le rôle des révolutionnaires n'est pas de se trouver un ersatz d'adversaires, faute de pouvoir s'attaquer aux véritables ennemis de la classe ouvrière. Il est de travailler à créer pour celle-ci les conditions qui lui permettront de s'en prendre à ses vrais et fondamentaux ennemis.

Bien sûr, la Ligue Communiste a eu quelques militants attaqués. Lutte Ouvrière de même d'ailleurs ; affaires que notre hebdomadaire a relatées en leur temps (mais dont **Rouge** n'a généralement pas parlé, sans que nous lui en tenions rigueur, ni ne le soupçonnions de tourner le dos à la lutte pour cela).

Cela pose, là où cela se passe, le problème de la protection des militants. L'expérience montre que ce problème est tout à faite soluble... sans avoir besoin d'attaquer la Mutualité.

Quand nous écrivions à la Ligue, il y a quelques jours, que **« la seule utilité qu'Ordre Nouveau peut avoir éventuellement pour la bourgeoisie, c'est de permettre aux hommes du pouvoir de se présenter comme les remparts contre tous les extrémismes de droite comme de gauche »,** nous ne pensions pas que nos craintes se révèleraient si vite fondées, comme l'a prouvé la dissolution de la Ligue.

Quand Marcellin interdit Ordre Nouveau et frappe la Ligue

Effectivement, Marcellin, s'il n'a pas interdit le meeting du 21, a interdit carrément Ordre Nouveau.

Et du coup, il a interdit également la Ligue Communiste. L'opération politique que l'on pouvait prévoir a été menée au-delà même de ce que l'on pouvait craindre. Sous couleur d'impartialité et de s'opposer à tous les extrémismes, Marcellin a pu porter un coup à l'une des plus importantes organisations de l'extrême-gauche révolutionnaire. Nous avons là un parfait raccourci de ce que l'on peut attendre de la démocratie bourgeoise quand elle prend soi-disant des mesures contre le fascisme. Alors, faut-il donc vraiment réclamer de telles mesures ?

Au contraire, si cet exemple peut nous convaincre d'une chose, c'est bien que notre rôle est de travailler à implanter dans la classe ouvrière l'idée que, pour lutter contre le fascisme, elle doit tout attendre d'elle-même, de sa mobilisation, de son organisation et se méfier comme de la peste des soi-disant démocrates qui, sous couleur de s'opposer à la violence et de défendre les libertés, aideront à étrangler la classe ouvrière elle-même...

En attendant, aujourd'hui, il nous faut mener campagne pour démystifier l'opération de Marcellin qui égare même une partie de l'opinion ouvrière, abusée par la fausse symétrie et les discours hypocrites qui renvoient dos à dos les extrémistes de droite et de gauche.

Cette campagne d'explications, là où nous sommes et avec nos forces, nous l'avons entreprise, preuve que nous ne cédons nullement aux pressions pacifistes ou légalistes et que nous n'attendons pas passivement que la population comprenne ; preuve aussi, soit redit en passant, que nous n'attendons pas les rappels à l'ordre de Weber pour affirmer publiquement notre solidarité avec la Ligue Communiste.

Mais que les révolutionnaires en soient aujourd'hui à devoir faire campagne pour dénoncer la fausse impartialité de Marcellin et s'efforcer de démontrer comment un gouvernement soi-disant démocratique, sous prétexte de frapper aussi les fascistes, s'attaque en réalité à une organisation révolutionnaire, montre que, lorsqu'on adopte une tactique fausse, des objectifs erronés et des moyens qui ne conviennent pas, on aboutit surtout, même avec la meilleure volonté du monde et la plus grande envie de s'opposer au fascisme, à accroître la confusion politique.

C'est pour notre part, le bilan que nous tirons du 21 juin.

Jacques MORAND.

ommuniste - Lutte Ouvrière

écarter toutes les illusions qui peuvent exister dans les rangs ouvriers eux-mêmes sur cette question, et, bien sûr, à agir en toutes circonstances, les petites comme les grandes, pour aider à la prise de conscience dans ce sens des travailleurs. Par votre démarche et votre appel à l'interdiction, vous n'y contribuerez guère.

Cette interdiction, il est certes possible que vous l'obteniez. Ce gouvernement (qui n'est qu'un avatar de ceux qui l'ont précédé) a déjà interdit d'autres meetings fascistes, Marcellin peut très bien, une nouvelle fois, prendre prétexte des troubles que le meeting du 21 risque d'occasionner pour l'interdire, ainsi d'ailleurs, bien entendu, que l'éventuelle contre-manifestation de gauche. Aujourd'hui les groupes fascistes ne représentent rien, n'ont aucun poids réel ni politique ni organisationnel. La seule utilité qu'ils peuvent avoir éventuellement pour la bourgeoisie c'est de permettre aux hommes au pouvoir de se présenter comme les remparts contre tous les extrémistes de droite comme de gauche.

Pensez-vous qu'une telle interdiction serait une victoire pour les révolutionnaires et pour la classe ouvrière ? Quel résultat aurait-elle donc, autre que de présenter Marcellin-la-matraque comme un garant de la démocratie, le gouvernement qui compte Fontanet dans ses rangs comme le protecteur des droits des immigrés, et même, au pire, une petite bande de crapules racistes comme des victimes sinon des martyrs ?

Quant au poids d'une telle interdiction pour empêcher le développement du fascisme, il ne vaut même pas la peine d'en parler. Vous savez comme nous que la force des groupes fascistes qui trouvent aide et protection dans la police, l'armée et l'appareil d'Etat démocratique n'a jamais été entamée le moins du monde par ce genre de mesures censées les frapper. D'ailleurs Ordre Nouveau, alors sous l'étiquette d'Occident, n'a-t-il pas été interdit il y a quelques années ?

Pour l'instant il n'y a pas de menaces fascistes dans ce pays. Elle peut certes naître et grandir très vite. Mais notre rôle n'est pas de crier au loup sous prétexte qu'un jour il peut surgir.

Bien sûr, ici ou là quelques abrutis d'Ordre Nouveau se livrent à une attaque contre les vendeurs de la presse révolutionnaire ou des militants isolés. A cela il convient sans aucun doute, de trouver la riposte adéquate. Mais ce n'est certainement pas une campagne à grand fracas visant à faire interdire un meeting qui sans elle serait passé inaperçu et ne peut qu'aboutir à faire une publicité à Ordre Nouveau, hors de proportion avec ce qu'il est et ce qu'il représente.

Quant aux droits des travailleurs immigrés, c'est par Marcellin, qui a fait expulser des centaines d'étrangers, ou Fontanet auteur de la trop fameuse circulaire, qu'ils sont mis en cause et menacés actuellement. C'est pourtant à un gouvernement qui compte ces gens-là dans ses rangs que vous demandez de se transformer en protecteur des immigrés en interdisant le meeting d'Ordre Nouveau. Quel sens cela a-t-il ? Que pouvez-vous en attendre d'autre que la plus belle confusion ?

La défense des droits des travailleurs immigrés passe d'abord par la lutte contre toutes les attaques, les brimades, les vexations, les entraves et les restrictions du pouvoir actuel. Elle passe par la mobilisation des travailleurs français et immigrés pour ces droits. Elle passe enfin par la lutte quotidienne dans les entreprises, les quartiers, les syndicats, contre toutes les formes, ouvertes ou insidieuses de racisme.

C'est là, certes, une lutte moins spectaculaire et moins voyante. C'est pourtant celle-là qu'il est nécessaire d'entreprendre, celle-là qui correspond aux besoins des travailleurs immigrés et français.

Dans ce contexte les actions que vous nous proposez ne peuvent qu'obscurcir les problèmes, entraîner la confusion politique ou détourner les militants révolutionnaires de leur véritable tâche.

Nous ne pensons donc pas devoir répondre positivement à votre proposition.

Veuillez recevoir, chers camarades, l'expression de nos salutations communistes.

Le 16 juin 1973.

Lutte Ouvrière.

DANS LES MI

Mineur : un tra

Vue d'un chantier d'exploitation en 1925. L'habillement et la lampe ont changé, mais pas le reste ! (Ph. L.O.)

EN 1946, les mineurs de fond ont obtenu la retraite à 50 ans. Loin d'être un cadeau gouvernemental, c'est le résultat de la simple constatation que les mineurs ne sont plus bons à exploiter quinze ans avant les autres ouvriers. Quant à ceux qui peuvent atteindre l'âge de la pension, beaucoup en sont réduits à rester au coin du feu — même l'été —, rongés par la silicose.

Pendant 42 heures 30 par semaine, l'ensemble des ouvriers au fond travaillent dans des conditions d'hygiène et de sécurité dignes de l'époque de Zola.

Les Houillères ne parlent, ne photographient, ne font visiter que des chantiers mécanisés dont l'ouverture de la veine de charbon dans la taille permet à un homme de se tenir debout. C'est l'exception.

A Dechy, comme dans toutes les fosses du Douaisis, très peu de veines ont cette puissance et beaucoup sont trop inclinées.

Un travail pénible, sans hygiène...

Par contre, ce qui est courant pour les boiseurs, c'est de passer huit heures par jour à 850 mètres de profondeur, couchés sur le dos dans un boyau de 40 à 50 cm de hauteur dans lequel on ne peut pas se retourner. L'air manque, il fait très chaud, mais l'eau qui suinte de partout est glacée et donne avec la poussière de charbon une boue dans laquelle il faut ramper continuellement, un marteau à la main pour poser des étançons (1) **et éviter que l'éboulement du « toit » ne vienne bloquer le « bélier »** (2).

Pour aller dans ces tailles, d'ailleurs, les porions (3) **choisissent des hommes suffisamment minces...**

La surexploitation des mineurs émigrés

DEPUIS une dizaine d'années, les Houillères recrutent elles-mêmes sur place des travailleurs émigrés, pour la plupart marocains.

Arrachés de leurs terres écrasées par le soleil, ces hommes viennent dans des régions humides et froides, travailler à la fosse pour nourrir leur famille restée sur place, espérant trouver en France le salaire et le logement honnêtes que les agents recruteurs leur promettent.

En plein hiver, ils sortent de la douche en chemisette et nus-pieds, se nourrissant de beaucoup de pain, d'un peu de légumes et de très peu de viande, pour envoyer le maximum d'argent à leur famille.

Et cela pour effectuer les travaux les plus pénibles, les plus durs, que les mineurs européens ne peuvent plus effectuer, étant pratiquement tous handicapés et silicosés, les jeunes Français refusant de venir s'enterrer à la fosse pour 1.000 ou 1.200 F par mois à l'abattage (1).

Comme pour tous les émigrés, des difficultés quasi insurmontables s'opposent à la venue de leur famille en France, dont la principale est un contrat de dix-huit mois qui a peu de chances d'être renouvelé de nombreuses fois, la bronchite chronique, la tuberculose, la silicose, les accidents les faisant refuser au contrôle médical avant la signature d'un nouveau contrat.

Exploités « intensivement » par les Houillères, ces camarades ne bénéficient pratiquement jamais des maigres avantages que les mineurs ont obtenus : logement gratuit, pension d'invalidité, etc., mais, par contre, ce sont eux qui assurent aujourd'hui la production.

(1) Abattage du charbon, c'est-à-dire la production même.

LES CORONS

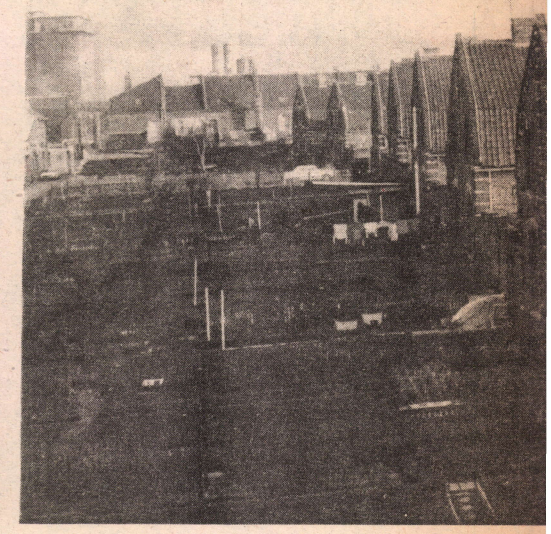

(Ph. L.O.)

AU même titre que la médecine et le charbon, le logement gratuit est un des avantages en nature qui ont fait longtemps considérer les mineurs comme des privilégiés — jusqu'à la grève de 1963 où ils ont marché sur Paris et expliqué leurs conditions de vie réelles.

Sur 19.000 logements miniers dans le Douaisis, il vaudrait mieux dire taudis, 13 % ont été construits avant 1900, 17 % entre 1900 et 1919, 19 % entre 1919 et 1930.

L'humidité ronge les murs et les tapisseries, les torchis et les briques s'effritent comme de la terre ; de plus, 85 % de ces logements ne possèdent pas de lavabo intérieur, 80 % pas de water intérieur, 60 % pas de salle d'eau intérieure et 6 % seulement ont l'eau chaude courante — installée aux frais des locataires.

L'entretien et la rénovation indispensables sont abandonnés, ce qui fait que par temps de pluie nos greniers deviennent des salles de bain, la plupart des trottoirs et les rues elles-mêmes se transforment en marécages dans lesquels on patauge, surtout la nuit faute d'éclairage, et nos caves jouent le rôle de puisards pour la rue.

Les ouvriers marocains, eux, sont parqués dans des cités à l'écart faites de baraquements « provisoires » en bois datant de la dernière guerre.

A six ou huit par baraquement, ils connaissent les joies des réveils par les postés qui partent et qui reviennent, les cloisons étant épaisses comme deux feuilles de papier à cigarettes.

Et, pour ces baraquements, ils doivent payer un loyer aux Houillères.

Seuls les camarades émigrés ayant leur famille avec eux ont droit à une maison « en dur », alors qu'un grand nombre sont abandonnées, les Houillères n'en

La reconversion

DEFENDRE la production charbonnière française contre « nos » concurrents polonais ou américains, tel est le cheval de bataille de la CGT et du PCF depuis 1944 !

Les capitalistes français trouvent effectivement plus rentable d'importer du charbon et de fermer les puits.

En 1967 il y avait encore environ 80.000 mineurs et 8.000 techniciens et agents de maîtrise (TAM) actifs dans les puits. En 1971 le nombre des mineurs avait diminué de 34 %, celui des TAM de 22 %.

Sur presque 1.300 ouvriers embauchés en 1967, 30 % environ étaient des camarades émigrés et, en 1971, sur plus de 1600 embauchés ils étaient 90 %.

Et si, en 1967, les salaires représentaient 78 % de la valeur de la production commercialisée, en 1971, ce n'était plus que 72 %.

Derrière ces quelques chiffres, peut-être un peu hermétiques, se cache la réalité du travail de mineur aujourd'hui : le vieillissement des ouvriers européens — la moyenne d'âge est supérieure à 40 ans —, les tâches de production effectuées de plus en plus par des travailleurs émigrés dont les contrats de 18 mois permettent aux Houillères d'avoir une main-d'œuvre « fluide » dont elles se débarrassent facilement en cas de surnombre, enfin, l'accentuation de l'exploitation et la pression de plus en plus grande sur les salaires.

Aux ouvriers français de moins de 42 ans, non silicosés, les Houillères proposent la reconversion : un stage de quelques mois avant d'être embauchés à Fos-sur-Mer comme soudeur, à la Sima dans le Pas-de-Calais, chez Simca ou Renault, une prime de six mois à un an de salaire, et la perte de tous les avantages en nature.

Mais quand on voit que la Sima à Liévin doit licencier les 1.500 travailleurs qu'elle emploie — dont une majorité d'anciens mineurs reconvertis —, quand on

NES DU NORD

avail de forçat

Quand ce n'est pas la boue de charbon qui nous colle partout, c'est la poussière que nous respirons à pleins poumons et qui s'incruste dans tous les pores de notre peau à tel point qu'après un mois de congé l'eau d'un bain en est encore toute noircie.

C'est aussi les fumées des locos à gas-oil qui traînent les berlines. L'entretien des épurateurs d'échappement n'étant guère effectué faute de personnel, de temps et à cause de l'usure du matériel, il s'en dégage de tels nuages que l'on ne voit pas à un mètre dans certaines voies !

Et, partout, c'est le travail pénible, courbé, à genoux, ou les bras en l'air, à cogner à la hache ou à la masse, à manœuvrer piqueurs, pelleuses (4) et autres engins dont les vibrations nous font frissonner les os.

...une insécurité permanente...

Et, partout, c'est le danger, le grisou — qui a tué 1.099 ouvriers à la fois en 1906, 16 à Fouquières en 1970 —, les trains de berlines, les roches qui tombent, les chaînes qui cassent et qui fauchent tout sur leur passage, ou qui coincent pieds, jambes et mains qui traînent, les tailles qui s'effondrent, etc.

Chaque année, dans le bassin du Nord - Pas-de-Calais, ce sont plus d'une dizaine de morts par accident qui paient leur tribut aux Houillères, sans compter les silicosés, les handicapés, etc.

La sécurité n'est pas respectée, le matériel manque et est usé, les cadences et le paiement au rendement obligent à prendre des risques.

...pour des salaires de misère

De gros risques pour un salaire au rendement qui, si, en 1946, il était en moyenne égal à 160 % de celui d'un P 3 parisien, ne peut guère aujourd'hui dépasser 1.600 F par mois.

Les mineurs payés au barème (5) ne reçoivent, eux, qu'entre 1.000 et 1.200 F par mois suivant leur qualification.

De ces payes de misère, il faut déduire les différentes cotisations (10 % environ), mais aussi les bleus, les chaussures, les gants et le savon, ce qui peut faire jusqu'à 100 F par mois.

De ces conditions de travail inhumaines et des nombreux accidents, la direction des Houillères est entièrement responsable, car elle préfère user et tuer des hommes plutôt que d'investir du matériel dans des fosses qu'elle compte fermer prochainement.

---

(1) Etais en fer pouvant mesurer de 40 centimètres à plus de 2 mètres.
(2) Caisses tirées par des chaînes contre le front de taille pour arracher le charbon.
(3) Tout membre de la maîtrise : il y a des porions de chantier, de voies, de quartier, etc.
(4) Pelle mécanique actionnée à l'air comprimé.
(5) Salaire minimum garanti dans la qualification, quelle que soit la production effectuée pendant le poste.

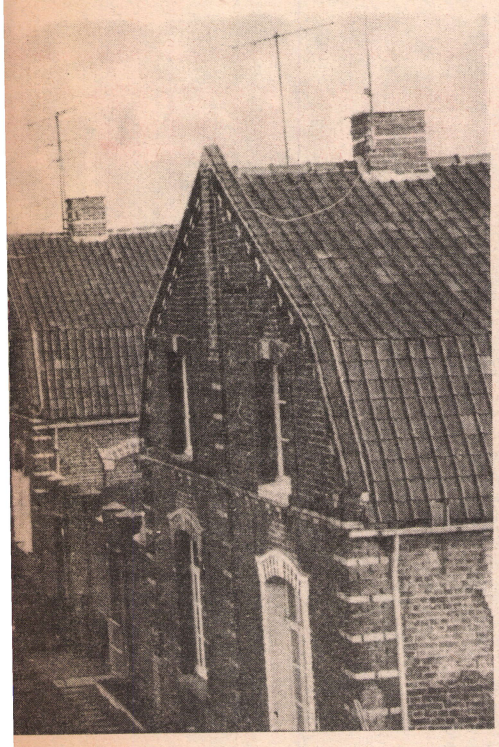

(Ph. L.O.)

louant qu'un nombre infime à des non-mineurs.

Actuellement, les Houillères se préparent à céder leurs biens immobiliers à des sociétés privées qui feront payer des loyers, déplaceront de leurs corons les veuves et les retraités, en un mot rentabiliseront.

La CGT a pris la tête du mouvement pour la défense des droits des mineurs, en faisant des pétitions et une manifestation, mais si nous voulons obtenir satisfaction, c'est-à-dire le maintien de la gratuité des logements et une rénovation réelle, il nous faudra nous battre.

voit que ceux de Fos-sur-Mer vont aussi être licenciés, quand on doit travailler chez Simca, on comprend que peu de mineurs soient tentés par la « solution » de la reconversion, même si à la fosse on laisse sa santé. Car, là au moins, pour le moment, il y a une relative sécurité de l'emploi.

Pour imposer une reconversion qui ne soit pas une duperie, il faudrait que nos organisations syndicales s'occupent plus de ce problème que d'essayer de démontrer aux capitalistes qu'il ne faut pas fermer de fosses et que la gestion des mines par la CGT — comme en 1944-47 — serait bien plus rentable.

La représentation ouvrière et les syndicats

LA corporation des mineurs fut une des plus combatives du mouvement ouvrier.

Mais, à la « Libération », c'est sur les mineurs que l'effort principal du PCF porta pour faire reconstruire l'économie capitaliste française. Le principal souci de la CGT était de pousser à « produire d'abord ».

Matés en 1948 par les CRS du « socialiste » Jules Moch — ils assassinèrent huit mineurs dans le Bassin —, trahis par les syndicats en 1963 et 1968, les mineurs ne peuvent plus guère se faire d'illusions sur ceux qui disent les représenter. Comment espérer quelque chose d'une direction syndicale qui n'appelle même plus l'ensemble des ouvriers à arrêter le travail lorsqu'un travailleur marocain est tué au fond et que tous les ouvriers marocains sont, eux, en grève ? Alors que pourtant en de tels cas la grève de 24 heures est de tradition ? C'est pourtant ce qui s'est passé à la Fosse Dechy il y a trois semaines (L.O. n° 252) !

Le délégué-mineur

Dans les mines, il n'y a pas de délégué du personnel mais seulement un délégué à l'hygiène et à la sécurité à plein temps, délégué qui est seul pour tout un puits. Les conditions d'éligibilité sont draconiennes pour ce délégué qui, dans les faits, fait office de délégué du personnel : être présenté par un syndicat, bien sûr, avoir dix ans d'ancienneté dans une qualification élevée, ne pas être silicosé, etc.

Les élections se déroulent sur l'ensemble du Bassin et ont lieu tous les trois ans.

Mais le plus scandaleux de l'affaire, c'est surtout que dans ce mode d'élections — mis au point par les ministres « socialistes » en 1947 — les mineurs émigrés sous contrats n'ont pas le droit de vote.

Bien que loin d'être parfaite, on le voit, les élections dans les entreprises privées apparaissent malgré tout comme plus démocratiques qu'ici... c'est sans doute un « avantage » des nationalisations !

L'inactivité syndicale

La vie syndicale est inexistante aujourd'hui. Les syndicats n'apparaissent qu'au travers des délégués, des représentants syndicaux, et le jour de la paye pour vendre des timbres syndicaux ainsi que du café et des oignons... « du Comité d'entreprise, camarade ! ».

Dans les pouvoirs du délégué-mineur, on trouve celui de faire arrêter le travail lorsqu'il considère que le chantier est dangereux ou que toutes les mesures de sécurité ne sont pas prises.

Mais, si les délégués de FO, de la CFTC et de la CFDT sont la plupart du temps plus proches de la direction que des ouvriers, ceux de la CGT sont le plus souvent « occupés » ailleurs, à la mairie, aux caisses d'assurance qu'ils administrent ou dans les bureaux à y discuter.

Alors, les Houillères peuvent pousser à la production, user, mutiler, tuer : ceux dont la tâche devrait être de nous aider à nous organiser et à nous défendre sont occupés ailleurs.

Une affiche de la CGT en 1945-1947. (Ph. L.O.)

LES PRIX MONTENT, LES MINISTRES MENTENT

LES hausses des prix de détail pour le mois de mai ont dépassé toutes les « espérances » : 0,7 %, c'est la hausse mensuelle la plus plus importante depuis octobre, et cela fait, depuis un an, 7,2 % d'augmentation. Ce n'est sans doute pas cela qui a diminué l'optimisme bêlant des responsables du gouvernement, mais cela leur a permis en tout cas de relancer une fois de plus leur campagne de mystification. Les responsables des hausses seraient, pour ces messieurs, ceux qui en supportent les premiers les conséquences : les travailleurs.

Messmer a déclaré : « La France connaît un certain retard par rapport à ses voisins dans le niveau des salaires horaires. Son pouvoir de compétition n'est donc pas trop gravement compromis, mais nous ne pourrons pas continuer indéfiniment avec une hausse de 12 à 13 % par an, sinon l'équilibre économique français sera menacé et, à travers lui, celui de l'Europe ».

Quant à Giscard, il s'en est pris à l'incompréhension des Français qui ne veulent pas accepter « une évolution plus modérée de leurs rémunérations ». **Notre ministre, champion d'accordéon et de football, ne serait-il qu'un amateur de la méthode Coué en économie ?**

Mais si ces messieurs veulent faire croire à l'opinion publique que ce sont les augmentations de salaires qui sont responsables des hausses des prix, en cachant le fait que les profits pour eux et pour la société capitaliste sont intouchables, les travailleurs ne seront pas dupes.

Nous savons depuis longtemps que le gouvernement s'est toujours trouvé des boucs émissaires pour justifier la hausse des prix. Aujourd'hui, ce sont les travailleurs, parmi les moins bien payés d'Europe, mais qui revendiquent trop ; demain ce seront les petits commerçants ; mais jamais ce ne sera le dollar, la crise monétaire ou l'incapacité de la société capitaliste.

Dominique LEGER.

Le S.M.I.C. à 901,51 F

C'EST à grand renfort de publicité que le gouvernement vient d'annoncer un relèvement du SMIC. Après les diverses augmentations importantes des divers indices, avant les hausses à venir des tarifs publics et autres prix, on tente de nous faire croire que le gouvernement, guidé par un souci d'équilibre, entendrait tout mettre en œuvre pour que les travailleurs aient le moins possible à supporter le renchérissement de la vie.

Quelle hypocrisie ! Qui peut penser un seul instant que la dernière augmentation du salaire minimum peut être suffisante pour pallier aux difficultés financières que connaissent les travailleurs ?

Mais cette hypocrisie se double d'un mensonge car, lorsqu'on affirme que le SMIC atteint dorénavant les 1.000 F pour 43 h 30, qu'est-ce donc sinon une véritable duperie ? A ce compte, cela fait longtemps que le SMIC serait à 1.000 F pour... 45 heures, 50 heures, 55 heures...

Non, aujourd'hui, sur la base des 40 heures, c'est-à-dire sur la base légale du temps de travail, le salaire minimum n'est que de 901,51 F, sans compter les diverses retenues. Et les centaines de milliers de travailleurs qui n'auront que cette somme pour salaire mensuel savent bien qu'entre le cinéma du gouvernement et la réalité, il y a de la place pour leur misère.

Georges LATTIER.

Foyers de jeunes travailleurs

LA DIRECTION ABANDONNE LA GESTION DE DEUX FOYERS : LES RÉSIDENTS DÉCIDENT L'OCCUPATION

DEPUIS plus d'un mois, une forte minorité de résidents de l'ALJT refuse de pay l'augmentation de 20 % des lo décrétée arbitrairement par la dire le 1er juin dernier.

Celle-ci, invoquan déroute financière, vient de décider andon de la gestion des foyers de et de Clichy. Cela signifie la mise rue de quarante-cinq agents du personnel de service et un avenir incertain pour cinq cents jeunes travailleurs.

La direction espère ainsi briser le mouvement en frappant les deux foyers les plus combatifs et en faisant peser sur les autres la menace de la fermeture.

Dès que la décision de la direction a été connue, les résidents du foyer de Gagny ont tenu une assemblée générale pour organiser la riposte : tous les résidents présents — soixante sur les cent vingt que compte le foyer — se sont prononcés pour l'occupation des locaux.

A Clichy, même chose. Dans les autres foyers, un certain flottement s'est fait sentir après la décision de la direction.

La lutte vient de franchir une nouvelle étape et son succès dépendra en grande partie de la capacité des résidents de Gagny et de Clichy à s'organiser pour prendre en main la marche de leurs foyers. De toute façon, après plus d'un mois de lutte, la détermination des résidents grévistes reste grande et la direction de l'ALJT devra bien compter avec elle.

Correspondant L.O.

GRÈVE AU F.J.T. DE CREIL

DEPUIS quelques semaines, le foyer des jeunes travailleurs de Creil est en grève. L'exclusion de six résidents, jugés trop turbulents par le bureau d'Aide sociale qui gère le foyer, ainsi qu'une nouvelle augmentation de la pension (45 % en deux ans) ont décidé les résidents à entrer en lutte.

Sur les quatre-vingt-dix résidents, une soixantaine sont en grève de cantine. Après avoir informé la population par tracts et affiches, les résidents ont envoyé une délégation à la mairie de Creil, samedi 23 juin. En fait, ils n'ont pas été reçus par le maire de Creil mais par... un commissaire de police et quatre inspecteurs déclarant « vouloir empêcher toute manifestation », et qui ont ajouté le faire sur ordre du maire lui-même.

Malgré le mépris ouvertement affiché du maire « socialiste » pour leurs revendications et sa décision de faire évacuer le foyer par la police municipale, les jeunes travailleurs sont bien décidés à ne pas se laisser impressionner.

Ils ont d'ailleurs décidé une opération « portes ouvertes » pour faire connaître à la population leurs conditions de vie et les problèmes du foyer.

A l'heure où nous écrivons, les résidents sont bien décidés à continuer la lutte :

— pour la réintégration des six exclus ;
— contre la fermeture du foyer ;
— contre les augmentations.

Correspondant L.O.

Renault (Flins)

La direction fait appel à la police contre les diffuseurs de Lutte Ouvrière

MARDI 26 juin avait lieu la diffusion du bulletin Lutte Ouvrière **de Renault-Flins. Cette diffusion se fait depuis longtemps sans le moindre incident, et le bulletin** Lutte Ouvrière **est accueilli avec sympathie par les travailleurs de l'usine. Sans doute est-ce pour cette raison que la direction de l'usine de Flins semble avoir, depuis quelque temps, résolu d'empêcher la diffusion du bulletin et des autres tracts révolutionnaires et fait appel systématiquement à la police. Cette fois encore, une camionnette de police est venue des Mureaux — à six kilomètres de là — pour procéder à l'arrestation de nos camarades.**

Le prétexte choisi par la Régie est la violation de domicile, car le parking situé devant l'usine, là où les ouvriers descendent des cars, est sa propriété. Elle veut donc en interdire l'abord aux révolutionnaires ; quant à la police, elle fait diligence pour servir la Régie. Et, cette fois-ci, non contente de faire inculper nos camarades pour « violation de domicile », elle les a fait aussi inculper de « violences à agents », alors qu'ils n'ont opposé aucune résistance au moment de leur arrestation. Cela n'a pas empêché un policier de produire un certificat médical faisant état de quatorze jours d'arrêt maladie, et un gardien de l'usine un certificat pour six jours d'arrêt !

Enfin, si deux camarades ont été libérés en fin d'après-midi, les deux autres ont été écroués le lendemain à la prison de Versailles, en attendant d'être traduits devant le tribunal des flagrants délits. Et, si celui-ci a finalement décidé de les libérer en remettant le jugement sans date, ce n'est pas la faute du procureur de la République, qui a demandé leur maintien en détention, en affirmant sans vergogne que « des événements récents ont montré la conception très particulière que les gauchistes se font de la liberté » **!**

Ces faits sont bien dans la ligne de la politique de la Régie à Flins. Avec le lockout de l'usine, le licenciement de vingt-cinq travailleurs pour fait de grève, elle a largement montré, pour parler comme le procureur de Versailles, « quelle conception elle se fait de la liberté ». Quant aux élections de délégués du personnel, qui viennent d'être annulées, elles ont montré l'existence dans la maîtrise d'un véritable clan, décidé à interdire en particulier aux émigrés d'être délégués du personnel. Dans ces conditions, l'existence de tracts révolutionnaires, n'hésitant pas à dénoncer sa politique, la gêne ; elle est résolue à l'empêcher.

Mais, en s'attaquant aux diffuseurs de tracts révolutionnaires, c'est à tous les travailleurs de l'usine qu'elle s'attaque et qu'elle dénie le droit à la libre information politique. La Régie se trompe si elle pense, par l'appel à la police, réussir à intimider les militants révolutionnaires.

Correspondant L.O.

LIP

Une ouvrière et un ouvrier racontent

LE 12 juin, les administrateurs convoquent les délégués pour une déclaration. On était tous inquiets depuis plusieurs mois, alors l'ensemble du personnel a accompagné les délégués et les a attendus dans la cour du château.

Quelques-uns des délégués sont revenus, disant que les administrateurs déclaraient que nous ne serions plus payés et que les dossiers concernant les licenciements étaient déjà prêts : le ton avait monté entre les administrateurs provisoires et nos délégués... et les hommes d'affaires « liquidateurs » se sont retrouvés séquestrés. Pardon, nous les avons retenus parce que nous avions beaucoup de choses à leur demander et à leur faire savoir. Nous avons autorisé à partir Picard, président du tribunal de Besançon, vu son âge.

Vers 20 heures, les délégués convoqués dans le cabinet du préfet recevaient un ultimatum : « Si vous ne relâchez pas les administrateurs avant 23 heures, la police chargera ».

La nuit nous étions bien trois cents à assurer le piquet et, comme il n'était pas question de relâcher nos « interlocuteurs », ce sont les CRS qui sont venus les chercher.

Ils ont cassé la porte du bureau où étaient retenus les administrateurs, lancé des grenades lacrymogènes, investi l'usine. Cela a fait de la casse.

Des femmes en colère ont raccompagné les hommes d'affaires libérés en les invectivant. Maître Lavernie, le Parisien, s'est fait cracher dessus par des ouvrières. Dans sa serviette, on avait trouvé des rapports du chef du bureau du personnel, Lanquetin, concernant les allées et venues du personnel depuis plusieurs semaines : « Untel est arrivé à telle heure, dit ceci, fait cela, quitte tel local à telle heure ». Il paraît que Maître Lavernie continue à réclamer la restitution de ses précieux papiers !

L.O. : *L'occupation continuant, qu'est-ce que vous avez fait après l'intervention brutale des CRS ?*

— Une grande manifestation le vendredi 15, à 18 heures, comme on n'en avait jamais vu à Besançon. Les collectes continuaient mais la manifestation nous a redonné le moral. Toute la population était avec nous ; beaucoup de travailleurs ont débrayé pour venir. Cela nous a beaucoup encouragés. Les cloches de Saint-Pierre ont sonné, presque toutes les boutiques ont éteint leurs lumières, l'archevêque a dit quelques bêtises (la conciliation, le droit au travail, l'horreur de la violence, mais le corbeau n'a pas précisé qui fait violence à qui dans notre société de vautours), enfin il était là quand même, ainsi que d'autres gros bonnets.

A propos de cette manifestation, les bourgeois de la ville ont fait une découverte : la violence et la bêtise des bandes armées de l'Etat. Les quelque dix mille manifestants sont revenus à Battant pour la dislocation. En queue de cortège, quelques énervés ont, paraît-il, envoyé des pierres et des bouteilles dans la cour de la préfecture par dessus les hautes portes closes devant lesquelles nous avions chanté l'Internationale et scandé « une solution, la révolution ». Alors, le préfet a lâché ses CRS qui ne demandaient que cela. Il n'y avait plus guère de manifestants dans les parages, et les CRS ont matraqué, aveuglé de gaz, coursé et arrêté les passants et les consommateurs des cafés voisins. Ils ont envahi et fouillé les appartements, cassé une caméra, envahi les locaux du très « bien pensant » journal Le Télégramme de Franche-Comté. Là, ils ont molesté le gardien et un photographe. Ce qui fait que les journaux L'Est Républicain, et Le Télégramme, bien connus pour leurs opinions réactionnaires, mais lus par tous les Bisontins (qui aiment savoir qui a gagné le dernier match de foot intercommunal et comment se sont déroulés les obsèques ou le mariage du maire du village où ils sont nés), ont enfin compris de quel côté étaient « les violents ».

L.O. : *Et la décision d'assembler les pièces en stock et de vendre les montres ?*

— Les syndicats et le Comité d'action se sont réunis dimanche 17 et, lundi matin, à l'assemblée générale quotidienne, les délégués ont proposé de mettre une chaîne de montage en marche.

La vente des montres par les travailleurs. (Ph. AFP)

Cela a été voté à main levée, à l'unanimité des présents, à l'exception des cadres du troisième collège qui ont dit qu'ils n'étaient pas contre mais qu'ils n'encourageraient pas cette vente. Depuis, on ne les voit plus guère. On a su qu'ils s'étaient réunis dans un grand hôtel de la ville, le jour où l'un des administrateurs parisiens, Maître Pesson, est revenu à Besançon. Toute la matinée, on a discuté cette décision et beaucoup se demandaient où cela nous mènerait. L'après-midi, des délégués ont demandé des volontaires pour les différentes commissions, la comptabilité, les ventes, tout, quoi.

L.O. : *Et le travail a commencé ?*

— Oui, tout de suite, dès le lundi après-midi, la chaîne de montage-horlogerie a démarré ainsi que le Décolletage. Celui-ci s'est mis en route afin de finir une commande qu'un client venait réclamer ; il s'est engagé à payer sa commande comptant, cinq millions, dès qu'elle serait prête ; donc on lui a fait son travail. Le même jour, une autre entreprise, MCB, pour laquelle nous sous-traitons des pièces, a été chercher la matière première à la gare pour qu'on lui termine, aux Presses, sa commande de 100.000 pièces. Comme ce client s'engage également à payer comptant, on lui fait sa production.

Les délégués ont dit que l'argent rentré grâce au travail des Presses et du Décolletage serait comptabilisé pour la société. Seul l'argent qui provient de la vente des montres sera affecté aux salaires. Pour faire la paye, chez Lip (on est 1.300), il faut plus de 130 millions d'anciens francs, les aurons-nous ?

L.O. : *Comment s'organise le travail ?*

— A la chaîne d'horlogerie, une cinquantaine d'ouvrières et d'ouvriers se sont mis à produire. Ils travaillent dans une très bonne ambiance, se relaient, il n'y a pas de rendement comme avant et ils sont plus décontractés car il n'y a pas non plus de chefs sur le dos, mais ça travaille bien.

Ce sont les volontaires qui fixent les cadences.

L.O. : *Et les autres ?*

— Beaucoup sont occupés. Il y a une équipe de surveillance de nuit. Le jour, deux équipes sont organisées de 8 heures à 13 heures et de 13 heures à 7 heures. Ceux qui veulent rester toute la nuit le peuvent. Et il y a le travail en commission, une commission qui assure l'information des Bisontins par un haut-parleur fixé sur une voiture, par des affiches, des tracts, une commission d'accueil, une commission de gestion, une commission de vente ; le nettoyage de l'usine est assuré ainsi que l'entretien ; le restaurant fonctionne, les cars de ramassage aussi, enfin on vit... Certains vont faire des collectes, d'autres vont à Paris, se reposent, etc.

L.O. : *Comment envisagez-vous l'avenir de votre lutte ?*

— On ne sait pas trop combien de temps cela va durer. C'est assez dur physiquement et moralement. On se lève le matin et on se demande comment sera la journée, ce qui sera décidé pour Lip, etc. En tout cas, on travaille sans la direction, sans chef, ça ne s'était jamais vu.

Beaucoup disent qu'Ebauche SA, l'actionnaire majoritaire suisse, laisse se dégrader et pourrir la situation financière pour récupérer la marque Lip après avoir liquidé la production locale. Nous, le nom, la marque, la nationalité des actionnaires, on s'en moque, pourvu qu'on touche nos salaires.

L.O. : *La vente de votre production, comment se fait-elle ?*

— Nous avions fait savoir par la voiture à haut-parleur qui sillonne les rues que les travailleurs de Lip seraient prêts à accueillir les acheteurs de montres mercredi 20 à 10 heures du matin. Des tracts ainsi que la presse et la radio s'étaient faits les échos de cette information. Le premier matin de vente on s'attendait à voir arriver les CRS, mais ce sont les clients qu'on a reçus en leur faisant une haie d'honneur et en les applaudissant.

Ce premier jour on a fait 5 millions de vente. Le lendemain 12 millions. Les gens ont fait la queue et les chiffres augmentent chaque jour. Des touristes suisses, des Allemands viennent acheter. On a une commande de cent montres pour une usine de la Chaud-de-Fond. Les Comités d'entreprise nous passent des commandes. Les lettres affluent. Les montres sont vendues avec une réduction de 42 % sur le prix de vente au détail. C'est la réduction que la direction consentait au personnel. Et elle n'y perdait sûrement pas.

Cela nous permettra peut-être d'avoir une paie correcte ; ce n'est pas de l'autogestion, c'est de l'autodéfense. Vous savez sans doute qu'on a un stock de montres en dépôt ? La nuit où les CRS sont venus, un groupe de travailleurs a prélevé 25.000 montres sur le stock de l'entreprise, les a mises en lieu sûr. Cela nous fait une garantie. On en a rajouté depuis. Le reporter de Paris-Match voulait les photographier. « Bandez-moi les yeux pour y aller. » Mais on a refusé.

Voilà, on attend et on fait vivre l'usine. Nous avons craint qu'on ne nous coupe le courant, mais il y a un groupe électrogène. On peut néanmoins nous couper l'eau ou autre chose. Enfin, on ne sait trop comment chacun gardera son emploi. Au-delà de la paie que nous nous fabriquons, c'est encore l'incertitude. A l'assemblée générale du vendredi 22, on a appris qu'une usine de Lorient, une fabrique de pantalons, en grève depuis un mois s'était mise aussi en autodéfense et que le personnel allait organiser la vente de pantalons comme nous vendons nos montres. On ne les connaît pas, mais ça encourage.

Lorient (Morbihan)

LES OUVRIERES MENACENT DE REMETTRE L'USINE EN MARCHE POUR LEUR PROPRE COMPTE

APRES l'initiative des travailleurs de Lip à Besançon, les cent quatre-vingts ouvrières des Etablissements Robin menacent à leur tour la direction de reprendre la production pour leur propre compte si les dangers qui pèsent sur leur emploi ne sont pas rapidement écartés.

En effet, ici aussi, les patrons entendaient faire payer les frais de leurs ennuis financiers (et, en particulier, le trou de plus de deux millions de francs découvert dans la trésorerie de la société après le départ de l'un des deux financiers...) par les ouvrières, en les menaçant de licenciement. Jusqu'à présent, celles-ci travaillaient quarante heures par semaine pour 5,20 F de l'heure, soit un salaire mensuel de 832 F par mois.

Dans un premier temps, le 4 mai, l'ensemble du personnel était mis en chômage technique. Mais c'est au début du mois de juin que, lasses d'attendre ne serait-ce que des informations sur le sort qui leur était réservé, les ouvrières prenaient seules l'initiative d'occuper l'entreprise. Le 19 juin, elles faisaient une première manifestation en ville, barrant la route nationale Lorient-Quimperlé, puis une seconde, le 21 juin, diffusant un tract à la population lorientaise pour l'informer du conflit. C'est, enfin, à l'annonce de la remise en marche de l'usine Lip par les travailleurs que les ouvrières de Robin parlaient, à leur tour, de reprendre la fabrication des pantalons et d'en assurer la vente directe. Il suffit d'ailleurs de cette menace et de la nouvelle détermination des travailleuses de ne pas se laisser faire sans réaction pour faire sortir la direction de son mutisme, de sa passivité, de son indifférence.

A l'heure actuelle, malgré la pression de la CFDT, syndicat majoritaire dans l'entreprise, les travailleuses refusent d'évacuer l'usine, conscientes que c'est là leur principale force face aux patrons. Mais elles n'ont toujours pas entrepris la production de pantalons, restant dans l'expectative, tandis que plusieurs rencontres ont eu lieu avec les représentants de la direction. Ceux-ci ont d'ailleurs eu le culot de parler de faire travailler les ouvrières au mois d'août (date habituelle de fermeture de l'usine et, donc de vacances pour les ouvrières) afin de rattrapper le temps perdu. Ce serait pour eux, bien sûr, une nouvelle manière de faire payer la grève par les ouvrières elles-mêmes. Pour l'instant, la direction se contente encore de demander aux grévistes de patienter encore un peu. Mais la patience des travailleuses a des limites : une entrevue doit avoir lieu le week-end du 30 juin, à l'issue de laquelle les ouvrières prendront une décision en ce qui concerne la remise en marche de l'usine, mesure qui serait particulièrement efficace pour faire sortir la direction de son attitude qui ne vise qu'à lanterner les grévistes.

Correspondant L.O.

Hospices civils de Lyon

DÉBUT DES NÉGOCIATIONS, MAIS L'ADMINISTRATION REFUSE DE PAYER LES JOURS DE GRÈVE

C'EST au cours de la cinquième semaine de grève que l'administration des HCL a enfin commencé à céder : mardi soir, le directeur, Veyret, a reçu les représentants syndicaux et accordé un certain nombre de points.

Il faut dire que, au début de la semaine, l'énervement était à son comble : des grévistes voulaient occuper le siège de l'administration, d'autres séquestrer Veyret, d'autres aller à Paris, au ministère. Mais la grande majorité voulait aller jusqu'à la grève des soins, après un ultimatum de quarante-huit heures à l'administration. Cependant, la CFDT était hésitante et le responsable CGT des hôpitaux, Gambade, nous avait prévenus qu'il nous laisserait tomber si cette solution était adoptée ; cela lui avait valu d'être copieusement hué, ce à quoi il avait riposté en nous traitant de hiboux et de chouettes ! D'autre part, cette grève aurait été dangereuse pour les malades et la réquisition était à peu près certaine.

Aussi, la nouvelle des négociations a soulagé tout le monde mercredi, et nous avons été unanimes à décider que la reprise du travail ne se ferait que lorsque l'accord serait signé, bien que Veyret ait mis la fin de la grève comme préalable à sa signature. Le soir, nous étions près de trois mille à la manifestation de soutien aux hospitaliers organisée par la CGT, la CFDT et la FEN : d'autres travailleurs s'étaient joints à nous et les passants approuvaient nos revendications et le droit à la santé pour tous proclamé sur les banderoles. L'ambiance était chaude et les slogans, très politiques, étaient dirigés essentiellement contre le gouvernement, Veyret et Pradel.

Les négociations se sont poursuivies jeudi et vendredi. Bien qu'il y ait encore beaucoup de promesses (des problèmes seront discutés à des réunions au mois de juillet) et qu'il n'y ait rien dans l'immédiat pour les salariés les plus mal payés, un certain nombre de points sont accordés, notamment la création de mille sept cents postes et la semaine de quarante heures en cinq jours.

Les grévistes seraient prêts à accepter cet accord, mais le point d'achoppement est le paiement des jours de grève. En effet, alors que le ministère avait laissé entendre, mercredi, à notre délégation, que la moitié des jours de grève serait payée, Veyret ne veut rien savoir. Il veut nous retenir 50 % des jours de grève, en plusieurs fois, et nous faire récupérer sur nos repos les autres 50 % ! Au meeting, vendredi matin, tout le monde était d'accord pour dire que c'était inacceptable. Mais, l'après-midi, Veyret n'est toujours pas revenu sur sa décision et les négociations ont été rompues. Les syndicats ont alors convoqué une conférence de presse extraordinaire, avec la radio et la télévision. A l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas si les négociations vont reprendre ni ce que les grévistes vont décider quant à la poursuite de l'action. La colère risque d'être grande.

Correspondant L.O.

Au Vinatier

La direction a déjà cédé en partie, mais la grève continue

A l'hôpital psychiatrique du Vinatier, des négociations ont eu lieu dans la semaine. Vendredi 21, elles ont duré huit heures, les délégués se relayant auprès du Conseil d'administration pendant que les grévistes se tenaient dans l'escalier. Lundi, c'est à la préfecture que les représentants syndicaux ont été reçus.

Jusqu'à présent, quelques points sont acquis : le personnel ne sera plus recruté par la direction de l'Action sanitaire et sociale mais par l'hôpital lui-même, en fonction de ses besoins. D'autre part, des représentants CGT et CFDT participeront aux réunions du Conseil d'administration quand il y sera débattu des problèmes du personnel. Enfin, nous aurons droit à cinq jours de congé exceptionnel par an pour un enfant malade. Les autres points, qui dépendent essentiellement du ministère, en sont encore au stade des promesses et la direction refuse toujours de nous payer les jours de grève.

C'est pourquoi la grève continue. Nous sommes allés nombreux et enthousiastes à la manifestation de mercredi soir. De nouvelles négociations doivent avoir lieu vendredi mais, de toute façon, bien que les syndicats commencent à parler « d'autres formes de lutte », nous sommes bien décidés à continuer si nous n'obtenons pas satisfaction vendredi.

Correspondant L.O.

Bourges

UN CRIME DE PLUS DANS LE BATIMENT

Samedi 23 juin, un bâtiment en construction s'est effondré sur six ouvriers. L'un d'eux a été tué.

CE N'EST NULLEMENT UN ACCIDENT...

En effet, les conditions dans lesquelles s'effectuait la construction de ce bâtiment devant abriter une école d'infirmières sont accablantes pour l'entreprise. Il n'est pas besoin d'être grand spécialiste pour le constater. Qu'on en juge !

— Aucune fondation sérieuse n'avait été entreprise. Le ciment sur lequel les montants en fer s'appuyaient n'était même pas pris.

— Le toit avait été monté sans même que l'on ait pris le temps de donner de la solidité aux montants latéraux.

Comme disait un témoin, après le drame : « On ne pose pas le toit avant de faire les murs ! ».

Il était somme toute logique que, dans ces conditions, le toit s'effondre.

...C'EST UN CRIME !

C'est même un hasard si le nombre des victimes n'est pas plus important.

En effet, de nombreux enfants jouaient régulièrement sur le terrain, sous la construction même. Car, dans la cité de la Chancellerie — où il n'y a pratiquement aucun terrain de jeu — le moindre espace est utilisé par les enfants.

D'autre part, rien ne signalait le chantier, pas même le rituel panneau : « Chantier interdit au public ». **Celui-ci a été installé après l'accident...**

C'est pourquoi la population qui se trouvait sur les lieux du drame s'est émue à juste titre.

Les commentaires allaient bon train. Un ouvrier du Bâtiment expliquait même à qui voulait l'entendre tout ce qui était une véritable aberration à propos d'une telle construction.

C'est ainsi que les réflexions fusaient : « C'est un crime ! » ; « Des entrepreneurs comme cela, on devrait les mettre en prison... ».

Peut-être que l'entreprise Marchand, responsable de la catastrophe, sera condamnée devant les tribunaux, tellement les faits l'accablent.

Mais combien de chantiers continueront-ils à fonctionner sans que l'on se soucie de la sécurité laissée à l'abandon, et ce pour que les entreprises construisent toujours plus vite, pour toujours plus de profits ?

Car, dans ce cas, c'est bien de cela qu'il s'agit.

Il fallait que la construction soit terminée mercredi, alors, pas de temps à perdre avec la sécurité !

Correspondant L.O.

Gaillard et Mignot (Fougères)

Après 37 jours d'occupation, et deux directeurs séquestrés, Bricard a cédé

DE Paris, Bricard n'entendait discuter qu'après la reprise du travail... mais les grévistes de chez Gaillard et Mignot étaient déterminés et le mépris de ce P-DG ne faisait que renforcer leur détermination. De nombreuses sympathies, des collectes et trois galas de solidarité les ont aidés à tenir. Par contre, le maire UDR, Cointat, n'a pas tardé à démontrer une fois de plus, lui qui au début du conflit jouait aux arbitres, qu'il est bien au service des patrons, qu'ils soient fougerais ou parisiens. Refusant un appui financier aux grévistes en déclarant : « Quand on fait la grève, on accepte de perdre son salaire », Cointat ne faisait plus que les appeler à reprendre le travail. Bien des travailleurs sauront s'en souvenir.

Le 12 juin, trentième jour de grève, le neveu de Bricard vint pour palabrer. Mais il ne voulait rien céder. Les grévistes en avaient assez. Quand le neveu voulut repartir, il trouva la grille fermée et les travailleurs décidés à le garder avec le directeur de l'usine tant que Bricard en personne ne descendrait pas pour satisfaire les revendications. C'était vers 20 h 30. A 22 h 30, policiers et gendarmes de Fougères arrivaient devant l'usine et, à 2 heures du matin, ils chargeaient, bousculaient et frappaient grévistes et sympathisants venus aider les grévistes et relâchaient ainsi les deux directeurs séquestrés. La même nuit, d'autres flics agissaient de même chez Lip à Besançon. A Fougères ou à Besançon, la police n'est pas neutre. On ne l'a jamais vue frapper ou arrêter un patron pour infraction à la législation du Travail.

Mais, du coup, Bricard était contraint de venir discuter avant que les choses n'aillent plus loin. Les négociations eurent lieu à Rennes mais Bricard finit par céder sur la plupart des revendications.

Il n'y aura plus de salaire inférieur à 1.000 F chez Gaillard et Mignot, mais pour quarante-trois heures trente et non quarante heures. Les 50 centimes d'augmentation de l'heure sont obtenus (25 datés du 1er mai, 15 le 20 juin pour la reprise et 10 le 15 août). Deux primes de 150 F (au lieu de 200 F) pour les vacances et la fin de l'année. La prime de transport est obtenue en fonction des distances (12 F de trois à cinq kilomètres, 15 F de cinq à dix kilomètres et 20 F au-delà). Les dix minutes de pause seront appliquées le matin et l'après-midi. Par contre, l'égalité des salaires masculins et féminins reste en discussion. Des changements de catégorie, de manœuvre à OS, ont eu lieu. Aucune sanction ne sera prise pour fait de grève (six délégués avaient été convoqués devant le tribunal de Rennes et avaient refusé de s'y rendre). Quant au paiement des heures de grève, il n'en était pas question.

Mais ce qui a été obtenu, joint aux 600 ou 700 F environ résultant des collectes et des galas, permettra de récupérer avant trop longtemps le coût de trente-sept jours de grève. A noter cependant qu'il fut décidé de donner moins (environ 500 F) à la minorité qui n'est jamais venue tenir son poste aux piquets de grève. C'est une mesure discutable car elle peut prêter trop facilement à des racontars et à des calomnies.

Pour la grande majorité des grévistes, c'est une victoire, bien que certains espéraient obtenir plus. La CFDT qui a dirigé la grève a vu passer ses adhérents de dix à environ soixante sur quatre-vingt-quinze travailleurs. Un climat de solidarité s'est créé dans l'usine et c'est à tous les ouvriers de l'usine qu'il appartient de se faire respecter.

Correspondant L.O.

Bendix (Division Technique)

Petit recul de la direction

LE 8 juin dernier, la direction a annoncé le relèvement des bas salaires et la diminution du nombre d'échelons par catégorie. Ce petit recul d'un patron, qui, jusque-là, ne voulait pas entendre parler de telles mesures, était l'aboutissement de mouvements de grèves tournantes qui avaient commencé le 21 mai à la Division Technique de Bendix.

Mais, avant d'en venir au mouvement de grève lui-même, il est bon de dire quelques mots sur la Division Technique Bendix.

Située à côté de la production, la Division Technique a longtemps eu la réputation d'un secteur privilégié. Trois cents travailleurs entreprennent des études, dessinent ou essaient des produits nouveaux dans ce service.

Mais, depuis 1971, date de l'introduction des études de poste, un climat d'animosité et de mécontentement régnait chez les travailleurs. Un coefficient, pris dans une grille hiérarchique créée par la direction, était désormais attribué à chaque poste de travail. Et, devant la multiplicité des coefficients, chacun avait dès lors l'impression d'être payé à la tête du client.

Le 18 avril, à l'initiative de militants CGT des ateliers prototypes et essais, une enquête était effectuée, mettant en évidence l'anarchie la plus complète qui régnait en matière de salaires.

Un cahier de revendications fut alors rédigé, comprenant :

— la correction des anomalies de la grille des salaires, anomalies dues aux analyses de poste ;

— la réduction du nombre d'échelons par catégorie ;

— une augmentation uniforme de 100 F pour tous.

Afin d'appuyer le dépôt du cahier auprès du patron, une grève d'une heure est faite le 19 et un mouvement de deux heures le 20.

Entre-temps, les dessinateurs, qui s'étaient aperçus qu'ils étaient directement concernés par ces problèmes, s'étaient joints au mouvement.

Le 21, face aux réponses négatives et aux menaces de la direction, nous décidons d'effectuer des grèves-surprises d'une demi-heure toutes les deux heures et chaque jour, ce qui permettra de bloquer les études et les recherches.

Au cours de ces grèves, qui dureront du 21 mai au 8 juin, chaque service avait élu un représentant pour discuter avec la direction et les décisions furent toutes prises en assemblée générale des grévistes.

Et, le 8 juin, la direction reculait. Petit succès certes, mais qui a donné un solide moral à nombre de techniciens et de dessinateurs de la Division Technique dont c'était la première grève.

Correspondant L.O.

Sécurité sociale (Meaux)

Grève contre les conditions de travail

AU centre de Sécurité sociale de Meaux, où nous sommes une trentaine d'employés, nous avons fait une grève partielle des guichets pendant une semaine. Puis, pendant les quinze jours suivants, la moitié des employés s'est d'abord mise en grève et nous avons continué à près du tiers. Dans toute la Seine-et-Marne, la grève a été suivie à 50 %. Les revendications étaient, entre autres, une augmentation des salaires, une titularisation plus rapide, la modification de la fiche de rendement qui permet de contrôler tous les soirs le rendement de chaque employé.

Alors que le rendement moyen reconnu dans d'autres centres est de soixante-cinq dossiers par jour, au centre de Meaux, le minimum exigé est quatre-vingts, et la pression fait que c'est cent vingt à cent quarante dossiers que la plupart des employés font par jour.

Nous devons chaque soir rendre compte du chiffre que nous avons fait sur la fiche de rendement et nous sommes notés en fonction, chaque trimestre ; au centre voisin de la Pierre-Collinet, c'est chaque mois que le personnel est noté !

De plus, chaque jour, un contrôleur vérifie les erreurs faites et fait le compte des erreurs pour chaque employé. Il fut un temps où il y avait même un tableau où on affichait le nombre d'erreurs de chaque employé.

Un tel contrôle au peigne fin et une telle pression rendent le travail épuisant nerveusement alors que nous avons déjà à supporter les complications chaque jour plus grandes du travail.

A côté de cela, pour les arrêts-maladie, la Sécurité sociale est à la pointe... on est sanctionné si, en cas d'arrêt, on n'a pas averti dans la demi-journée et si on n'a pas envoyé un certificat médical dans les vingt-quatre heures.

Pour résoudre ses problèmes de personnel, la direction n'a pas de scrupules : des tas d'auxiliaires sont embauchés, passent un examen au bout de six mois et ceux qui échouent, c'est-à-dire la plupart, sont licenciés.

Pour les vacances, la direction nous ressort régulièrement une menace : elle peut, si elle veut, déplacer la date de nos vacances une semaine avant notre départ. Après la reprise du travail, elle nous en a parlé.

Nous avons repris le mardi 12. Une pression énorme a été faite pour que nous fassions des heures supplémentaires pour rattraper le retard et ceux qui refusaient ont été réunis par le directeur pour les intimider.

Nous n'avons pas obtenu beaucoup, mais nous sortons de la grève plus solidaires et décidés à nous défendre.

Correspondant L.O.

I.U.T (Bordeaux) : PAS DE PAYE, PAS DE TRAVAIL

HABITUELLEMENT payé le 20, le personnel technique de l'IUT ne l'était toujours pas le 31 mai. Le vendredi matin, à la suite d'une réunion, nous décidions de cesser le travail et d'envoyer une délégation auprès de la direction, qui, bien entendu, nous assura de faire « tout son possible » auprès de l'administration.

Se sentant rassuré, le délégué du personnel au Comité de gestion (syndicaliste CFDT), membre de la délégation, sans réunir l'ensemble des grévistes, nous communique individuellement qu'il est inutile de poursuivre la grève.

Il s'ensuit une désorganisation complète, plus de coordination, « chacun fait ce qu'il veut ».

Mais quelques camarades réagissent et ne cachent pas leur mécontentement. En effet, nous ne toucherons la paye que le 7 juin et, pendant ce temps, nous aurions pu apparaître de façon plus résolue (information auprès des professeurs et des étudiants, blocage du standard téléphonique).

Sauf au dernier moment, un maigre communiqué dans le quotidien local, rien de plus.

L'administration, elle, s'en tire avec quelques paroles rassurantes ; c'est la deuxième fois en un an que de tels « accidents » se produisent et, pour l'avenir, nombre d'entre nous ont compris qu'il est préférable de s'organiser et de lutter indépendamment au lieu d'aller pleurer dans le giron du directeur.

Correspondant L.O.

les patrons à l'œuvre

Henry Ford inaugure son usine de Bordeaux

Les travailleurs étaient prêts à le recevoir comme il le mérite... mais pas les syndicats

LORS de la mascarade qu'avaient été les élections partielles de Bordeaux en 1970 où J.J. S.S. s'était opposé à Chaban, ce dernier avait sorti de son panier l'implantation d'une usine Ford dans la région bordelaise. Et c'est cette usine qu'est venu inaugurer le 19 juin, Henry Ford lui-même, le deuxième du nom, accompagné de toute sa suite, de la presse locale et nationale et bien entendu des notabilités locales, Chaban en tête.

Comme il fallait s'y attendre, la direction s'est pliée en quatre pour recevoir toute cette bande de parasites. Tout ce que l'usine comptait comme chefs, petits et grands, du contremaître au P-DG bordelais, était aux abois. Et, comme de bien entendu, c'est encore l'ouvrier qui subit les conséquences de cet affolement soudain. Tout devait briller, comme à l'armée ! Il a fallu balayer, enlever les taches d'huile sur le sol en ciment, nettoyer les piliers, les placards, les tables de contrôle, les extincteurs, le bureau des chefs, essuyer la poussière de leurs chaises. Il a fallu nettoyer les machines, les faire reluire, faire des retouches de peinture... Dans chaque secteur, les chefs d'atelier et contremaîtres ont jugé nécessaire de nous demander une bonne tenue lors de cette visite. Si on les avait écoutés, il aurait fallu se surpasser dans le travail, ne pas trop s'absenter de sa machine, ne pas trop aller aux cabinets ni s'attarder aux distributeurs de café ! Dernière délicatesse, ces mêmes chefs nous avaient distribué deux bons : l'un donnant droit à un casse-croûte, l'autre à un repas amélioré pour... le lendemain. Car pendant que Ford et toute sa suite buvaient l'apéritif servi dans la cantine, qu'ensuite, et ce, comme tous les jours, ils ont dégusté un copieux déjeuner, les ouvriers, leur cantine ayant été réquisitionnée, devaient se contenter d'un casse-croûte. Et ce n'est pas la gratuité du repas du lendemain qui pouvait faire passer la pilule !

Si la direction s'était pliée en quatre pour présenter une usine modèle, nous n'avions aucune raison, nous, de jouer à ce jeu. Aussi depuis longtemps déjà les travailleurs les plus combatifs envisageaient la nécessité d'une grève. Le mercredi 13 juin, à la suite de la diffusion du bulletin Lutte Ouvrière de l'usine, le mot d'ordre de débrayage circulait dans les ateliers. A tel point que la CGT décida une réunion des syndiqués pour le soir. Malgré la combativité évidente des travailleurs présents, la CGT se garda bien d'organiser la grève. Mieux, elle fit tout son possible pour les démoraliser. Semant le doute, invoquant le danger de licenciement des délégués, elle réussit sa manœuvre. Cependant, devant cette combativité évidente, elle s'est sentie obligée de faire quelque chose.

Refusant toute idée de débrayage, ce syndicat appela seulement à un meeting à l'heure du repas. Quant aux autres syndicats, ils ne proposèrent rien. C'est finalement dans l'indifférence des travailleurs que se tint le rassemblement prévu. Et cela explique pourquoi Ford et toute sa clique ont pu parader toute une matinée dans l'usine sans que rien ne se passe.

Correspondant L.O.

LORIENT

Les conditions de travail dans une fabrique de charcuterie

TRISKEL est une petite fabrique de charcuterie comme il en existe tant en Bretagne. Soixante ouvrières et une dizaine de charcutiers y travaillent, personnel peu nombreux donc, et d'autant plus facile à exploiter : la dizaine de charcutiers est payée 1.100 F par mois tandis que les femmes ont juste droit au SMIC avec un taux horaire de 4,64 F !

Le travail, c'est la compétition : il s'agit de faire le maximum de rendement sur la journée pour une prime de 40 F. Mais cette prime n'est touchée que par l'ouvrière qui a fait le meilleur rendement, les autres n'ayant alors rien du tout. Une telle pratique entraîne, bien sûr, l'accélération du travail et la rivalité des ouvrières entre elles.

Ce travail abrutissant s'exécute dans la fumée des machines, la chaleur des moteurs et l'humidité. Il n'y a aucune aération mais on nous a quand même promis, pour cet été, un appareil de ventilation depuis les syncopes provoquées par l'atmosphère étouffante.

En outre, le matériel est si mal disposé que les tuyaux des chaudières passent entre les jambes des employées. De plus, on utilise maintenant de nouveaux produits chimiques qui provoquent des allergies : les gants au bout de deux jours étant inutilisables, la direction a trouvé plus simple de ne pas nous en fournir, façon expéditive pour elle de régler le problème, à nos dépens évidemment. A midi, nous n'avons qu'une heure pour le repas et, comme beaucoup d'entre nous viennent de trop loin pour pouvoir rentrer chez elles, elles restent déjeuner sur place. Il faut avoir alors un sérieux appétit pour avaler, dans les odeurs infectes qui stagnent, sa pitance.

Le contremaître est un ancien militaire qui se croit encore à l'armée : ce garde-chiourme désigne les employés, selon son humeur, pour les heures supplémentaires et, si jamais nous protestons, c'est la menace de licenciement ou autres chantages. Un exemple : pour récupérer le 1er mai (ce qui est d'ailleurs illégal), il nous a fait travailler onze heures par jour pendant deux semaines, au lieu de huit heures trente.

Il faut dire aussi qu'il n'y a pas de syndicat. Toute tentative dans ce sens a échoué face à la direction qui affiche un paternalisme méprisant. Le tutoiement est de rigueur. On préfère régler les problèmes « en famille » : « alors, ma grande, ça ne va pas ? Tu es un peu fatiguée ? »

Dans de telles conditions, de nombreuses ouvrières ne restent que peu de temps et essayent de trouver un travail moins pénible ailleurs. Il faut dire que passer seulement un an dans une telle taule, c'est déjà un exploit et de l'ancienneté !

Correspondant L.O.

AUTUN

La chasse aux absents malades

A Autun, c'est l'instabilité permanente pour les travailleurs. Il y a un bon nombre de petites usines qui fonctionnent plus ou moins bien, avec des patrons qui se prennent pour des féodaux : après les licenciements pour faillite ou difficultés financières à ROC, Bégy, ACM, ce sont les travailleurs de la SOFRAF qui sont soumis à l'arbitraire de la direction. Cette usine d'environ 150 ouvriers qui fabriquent des vêtements de travail (gants, bleus, casques, lunettes) est administrée par un patron à poigne et un chef du personnel ancien sous-off', c'est tout dire !

Déjà il y a quelques années, un délégué CGT a été licencié. Au premier trimestre de cette année, il y avait eu, à la Coupe du cuir, une grève tournante pendant une semaine, pour protester contre le rendement — payés à la pièce, nous devons faire un travail de forçats pour avoir un mois correct. Aussi les pressions recommencent-elles.

Au début du mois de juin, une employée de bureau enceinte a été mise à la porte sous prétexte qu'elle ne faisait pas son rendement. La direction lui offrait 6.000 F pour se taire : résultat, cette employée est tombée malade, avec crise de nerf ensuite.

C'est maintenant la « chasse aux malades ». Une note de service a été distribuée sous forme de tract par les chefs (cf photocopie), le chef du personnel s'est déplacé en personne pour « coincer » un délégué, un autre délégué sortant prétendument illégalement est menacé de licenciement et la direction attaque le médecin qui a fait le certificat médical !

Vraiment, ces petits patrons ne reculent devant rien pour mettre au pas les travailleurs !

20-6-1973.
Correspondant L.O.

La note de service

Objet : **Contrôle des heures de sorties légales des malades.**

Depuis plus d'un an le taux d'absentéisme augmente dans des proportions jamais vues.

La mensualisation ne doit pas être étrangère à ce phénomène.

Cet absentéisme se répercute fâcheusement sur notre prix de revient et il faudrait être rêveur pour s'imaginer que, dans ces conditions, nous puissions maintenir longtemps notre niveau de salaire réputé.

Heureusement, la majorité de notre personnel en est consciente et elle exprime son mécontentement car elle sait que c'est elle qui entretient ceux qui se mettent en maladie pour un oui pour un non.

En plus, depuis quelques mois on nous signale que certains « malades » se moquent totalement de l'observation des heures de sorties légales autorisées par la Sécurité sociale et on les voit partout à n'importe quelle heure, ce qui est une véritable provocation contre ceux qui travaillent courageusement.

La direction ne peut pas rester inactive devant cette situation et elle a commencé, depuis quelque temps, le contrôle systématique de l'emploi du temps de ces gens.

Nous avons repéré cinq employés dont deux délégués en sorties illégales.

Malheureusement, nous avons réussi à en interpeller trois seulement dont un délégué.

De la part des délégués c'est d'autant plus honteux que ce sont eux qui devraient donner le bon exemple.

Pour arrêter ce phénomène, nous sommes décidés à employer tous les moyens légaux à notre disposition y compris le licenciement.

Le délégué en question a réussi à se faire couvrir par un certificat médical extrêmement discutable et, à notre avis, totalement illégal, **mais, vu le poids des certificats médicaux, nous sommes obligés d'entamer une procédure d'annulation de ce certificat avant de traduire ce délégué devant le Comité d'établissement.**

Il est quasiment inimaginable, mais pourtant vrai, de voir le permanent de la ville essayer de défendre des causes non défendables (voir le tract du 4 juin 1973).

Par contre, nous sommes d'accord avec l'auteur du tract sur le fait que M. Dubos, le délégué syndical démissionnaire, ait pu être fatigué de « l'intense activité » imposée par le permanent, mais cela lui a coûté cher, notamment en janvier dernier.

L'agitation se portait à ce moment-là sur la révision des tarifs, pourtant très valables, et la campagne a été soutenue par la moitié de l'atelier en freinant la production et en perdant du salaire.

A l'issue de ce mouvement, nous n'avons rien modifié dans les tarifs. Cependant, M. Dubos, au mois de mai, a amélioré son travail à tel point qu'au même tarif il a gagné 63 % de plus qu'au mois de janvier.

D'ailleurs M. Dubos n'est pas tout seul à marquer une nette amélioration dans ce même atelier, seulement le record lui appartient.

Fait à Autun, le 8 juin 1973.
Le chef du personnel,
J. COMTE.

Usine : danger !

ça fume !

● *CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (Saint-Nazaire)*

On sait que la direction veut sortir les pétroliers en un temps record afin d'augmenter le prestige et les profits des Chantiers, cela au détriment des règles essentielles d'hygiène et de sécurité.

Le lundi 4 juin, sur le pétrolier C-25, la direction voulait faire travailler une trentaine de nos camarades soudeurs dans le pic avant, sans aération ni lumière. Mais c'était sans compter sur la réaction de nos camarades qui refusèrent de souder dans de telles conditions.

La maîtrise eut beau venir « brasser de l'air » pour nous faire reprendre, rien n'y fit, et la direction dut céder et

nous installer des conduits d'aération ainsi que des paniers d'éclairage.

Une fois de plus, c'est en refusant de travailler que nos camarades ont pu imposer le respect des règles élémentaires de sécurité et d'hygiène.

un accident grave au Gond-Pontouvre

● *LEROY-SOMER (Angoulême)*

Au Gond-Pontouvre, un accident grave est survenu au Bobinage et une jeune ouvrière risque de perdre un œil faute de protection de la machine. Un fil s'est cassé. Notre camarade l'a reçu dans l'œil.

Ce genre d'accident est absolument inévitable avec des machines aussi peu protégées que celles que nous avons. Déjà, récemment, à Sillac-Sud une ouvrière avait eu les doigts écrasés par sa machine. Pour la direction, bien sûr, c'est sans doute encore la fatalité. Pourtant, elle qui sans cesse fait construire de nouvelles usines, elle ne manque pas de moyens pour installer des systèmes de protection partout où c'est nécessaire. Seulement voilà, il faudrait un peu rogner sur les bénéfices ! Alors là, pas touche !

Nous ne pouvons accepter sans cesse une attitude aussi méprisante. Refusons de travailler dans de telles conditions. Nous ne sommes pas à l'usine pour y laisser notre peau.

un procédé rentable !

● *MICHELIN (Cholet)*

Au service « T », le chargement des véhicules se fait maintenant à l'aide d'un tapis roulant de l'entrepôt des pneus au fond du camion. C'est une méthode très moderne dont les détails occupent deux pages de la revue **Bib** de juin. Ce mode d'opération permet de charger un camion en une heure alors qu'auparavant il fallait trois heures et un travailleur en plus. Michelin en conclut donc à une « amélioration dans le travail ».

Pourtant, les conditions de travail sont aussi pénibles qu'avant sinon plus ! Il faut alimenter le tapis et ranger les pneus dans le camion. En fait, nos camarades soulèvent chacun, en huit heures, les poids des pneus chargés dans six véhicules, c'est-à-dire deux fois plus qu'avant.

Seul Michelin profite de cette amélioration qui est uniquement une amélioration du rendement.

insécurité permanente

● *CREUSOT-LOIRE (Saint-Chamond)*

Il y a quinze jours, une pièce est arrivée à Central dont le poids dépassait de plus de quinze tonnes la charge maximum du pont.

Ça nous a permis de rigoler un bon coup !

En effet, le délégué ayant refusé qu'on se serve du pont pour amener directement la pièce sur le tour, nos grands chefs ont dû se rabattre sur les moyens du bord : un chariot « fabrication maison » et quelques cales en bois. Cela nous a valu quelques séances épiques, notamment lorsque la pièce a glissé et que nous avons vu toute une volée de personnages importants s'enfuir ventre à terre.

Mais ce serait tout de même plus comique si la sécurité de ceux qui travaillent là n'était pas en cause.

De telles pratiques sont courantes à Creusot-Loire. La

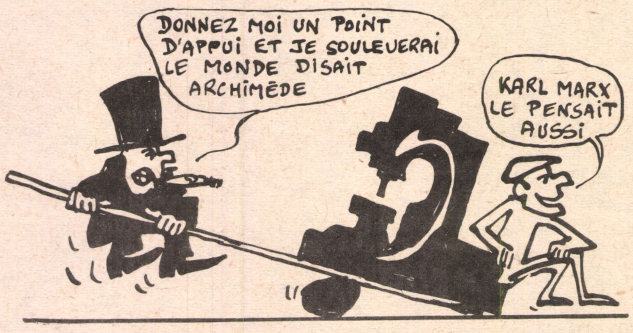

direction n'hésite pas à utiliser du matériel ou des installations inadaptés ou carrément vétustes, ou même à faire fonctionner des installations comme les ponts en surcharge, du moment que la production se fait. C'est la politique de Creusot-Loire qui ne veut pas investir les sommes nécessaires pour que nous puissions travailler dans des conditions de sécurité minimum.

sécurité d'abord

● *HURE (Bagneux)*

La semaine dernière, un banc de R en reconstruction est arrivé aux grosses machines pour y faire des rectifications. Ce banc, long de six mètres, pèse au moins sept tonnes. Or, aux grosses machines, il n'existe que des ponts de charge maxi cinq tonnes.

Plusieurs fois déjà des bancs plus lourds encore avaient été soulevés avec un tel pont au mépris de toute règle élémentaire de sécurité.

Mais, la semaine dernière, des camarades des grosses machines ont protesté quand la direction voulut à nouveau utiliser un seul pont pour soulever sept tonnes. Ils ont fait appel à un délégué du CHS et ont obligé la direction à utiliser deux ponts.

Cela prouve que, si le patron se moque de notre sécurité, nous pouvons l'obliger à en tenir compte.

Au pilori

une direction peu inspirée... par les aspirateurs

● *O'CEDAR (Saint-Florent-sur-Cher)*

Après des mois d'attente, la direction s'est enfin décidée à installer une hotte aspirante dans l'atelier « Woolite poudre ». Cela devenait plus qu'urgent : un nuage de poudre rendait l'atmosphère irrespirable et provoquait de violents maux de tête.

Cette hotte aurait pu être efficace si la direction n'avait pas tout simplement oublié d'adjoindre à l'aspirateur un tuyau pour évacuer la poudre à l'extérieur de l'atelier. Mais oui ! Tant et si bien que, si l'on mettait l'aspirateur en marche, celui-ci restituerait dans l'atelier même toute

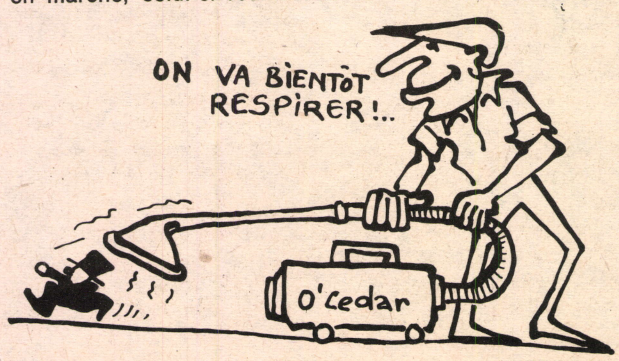

la poudre aspirée. Ce serait pire qu'avant : le nuage y gagnerait en densité et nos camarades n'en seraient que plus intoxiquées.

Décidément, le sens pratique fait cruellement défaut aux « responsables » d'O'Cédar. Cependant, si le mécanisme d'un aspirateur inspire peu la direction, il pourrait bien un jour inspirer des sentiments de révolte à nos camarades !

tous à vos parapluies !

● *CGCT (Massy)*

Depuis un moment, la direction fait procéder à l'étanchéification de la toiture de l'usine. C'est très bien... mais elle aurait pu prévoir que les passages par lesquels s'écoulaient les eaux de pluie avaient toutes les chances d'être utilisés par le goudron brûlant.

La direction se prétend à la pointe du progrès technique. Devant cet état de fait, nous nous permettons d'en douter !

Nous lui suggérons une distribution massive et gratuite de parapluies anti-goudron !

Sherlock Holmes préposé

● *CHEQUES POSTAUX (Dijon)*

Pour obtenir l'ouverture d'un CCP, il faut fournir un certain nombre de renseignements : adresse, profession, etc. Mais ce que les demandeurs ne savent pas, c'est qu'il est demandé au préposé-distribution dont ils dépendent de remplir un formulaire parallèle **« qui ne doit, en aucun cas, être communiqué au demandeur ».**

Le demandeur habite-t-il une pension ou une maison ? Reçoit-il beaucoup de correspondance ? Est-il « connu honorablement » ou pas du préposé-distribution ?

Bref, l'administration se moque pas mal du respect de la vie privée des gens ; elle demande aux préposés-distribution de jouer le rôle de détectives et de censeurs. Et cela est inadmissible.

le parcours du combattant... non gréviste !

● *BOURGOGNE-ELECTRONIQUE (Dijon)*

On a pu constater pendant la grève que bien des chefs non grévistes ne passaient plus par la porte principale. Contrairement à l'ordinaire, ces messieurs préféraient passer à la dérobée par la petite porte de la cantine.

Mais quand, par hasard, celle-ci s'est trouvée fermée, on a pu assister au spectacle très drôle que nous a offert

gratuitement un chef de la « Marche à pate » en escaladant la grille !

Il faut faire grève pour découvrir les qualités sportives de certains chefs qui n'ont pas toujours l'occasion d'exercer leurs talents dans les ateliers.

Auraient-ils mauvaise conscience pour se prêter à des jeux aussi ridicules... et dangereux ?

Trois livres de Jack London

LES VAGABONDS DU RAIL

DANS Les vagabonds du rail **(titre original** La route), **Jack London raconte ses années de vagabondage à travers les Etats-Unis, au milieu des années 1890, alors que, dans tout le pays, des milliers et des milliers d'hommes que la crise économique prive de travail errent à la dérive à la recherche d'un morceau de pain.**

Les voyages clandestins, le plus souvent sur ou sous les wagons, quelquefois dedans quand s'offre l'aubaine d'un fourgon ou d'un wagon frigorifique, dans des trains qu'il faut prendre au vol en déjouant la surveillance des gardes et des chauffeurs, la difficile quête d'un peu de nourriture ou de quelques cents qui permettront de se réchauffer toute une nuit devant une bière quand le tenancier est arrangeant, la fuite devant les policiers, « les taureaux », constituent l'essentiel des occupations de ces vagabonds, professionnels de la débrouille mais aussi, et surtout, pauvres hères partis à l'aventure, dans les rangs desquels London passa quelques années. A cela s'ajoute en général le passage en prison car, comme dans tout pays en pleine révolution industrielle, la police, les juges et les lois — et quand il n'y en a pas on s'en passe — sont là pour rendre la vie impossible aux chômeurs et aux errants.

Contre le chômage, la protestation d'ailleurs s'élève, sous la forme de marches convergeant vers Washington, marches organisées quasi militairement par les chômeurs eux-mêmes qui, par milliers, réclament du travail. L'accueil généralement enthousiaste qu'ils reçoivent de la population travailleuse, les dons en nourriture que leur font les plus riches pressés de les voir déguerpir, donnent à London l'occasion de faire preuve de sa débrouillardise et de son individualisme : avec une bande de semi-voyous, il précède le gros de l'armée des chômeurs et raffle le meilleur des provisions recueillies par les habitants des villes qu'ils traversent.

London, qui a 18 ans environ, est alors en effet un adepte du « chacun pour soi » : plus débrouillard et intelligent que la moyenne, il s'en tire mieux que les autres, acceptant de jouer plus ou moins le garde-chiourme en prison pour échapper à la famine ; plus habile et résistant, il ne succombe pas entre les roues d'un train ou des suites d'une nuit passée dehors en plein hiver.

Mais on ne peut reprocher à London de se raconter avec franchise tel qu'il était lors de ses premières aventures. Telles qu'il nous les relate, ses périgrinations reflètent d'ailleurs bien un moment de l'histoire des Etats-Unis : celui où, pour un Carnegie ou un Rockefeller s'élevant sur des monceaux de dollars, des milliers et des milliers de prolétaires connaissaient la misère et, pour beaucoup, la mort, même si London qui ne s'attendrit guère en parle peu. Par contre, le caractère décousu du récit constitué de notes qui donnent l'impression d'avoir été hâtivement juxtaposées, déçoit un peu le lecteur.

Pierre VERNANT.

Les vagabonds du rail, de Jack London. Collection 10/18. 7,95 F.

Aux U.S.A. la misère existe toujours... (Archives L.O.)

LES TEMPS MAUDITS

CELUI-CI est un recueil de nouvelles très variées qui, réunies, donnent une image très vivante des Etats-Unis du début du 20e siècle, que Jack London était très à même de décrire : sa vie aventureuse lui en avait fait connaître bien des aspects fort éloignés de l'image puissante que les Etats-Unis commençaient d'offrir au monde. Ou plutôt il donne le revers de cette image, la vie de ceux qui se débattaient dans la misère tandis que, sur leur dos, sur leur travail, les grandes puissances financières s'édifiaient.

Et c'est ce qu'en montre Jack London, l'espoir et la lutte à travers l'héroïsme du petit révolutionnaire mexicain et aussi à travers une nouvelle fort différente des autres. Celle-ci est en fait une parabole qui illustre, transposée aux temps préhistoriques, la nécessité de l'union contre les méfaits de l'individualisme.

Encore un livre très aisé à lire et qui permet de se faire une idée certainement plus juste de la façon dont se construisit l'Amérique du début du siècle.

F.B.

Les temps maudits, de Jack London - Collection 10/18 - 7,95 F.

Martin Eden

MARTIN EDEN est un roman autobiographique dans une large mesure. Le héros, marin, est mis par hasard en relation avec le milieu de la petite-bourgeoisie. Emerveillé par un monde qui lui apparaît bien meilleur que le sien, et notamment par sa culture, épris d'une femme de ce milieu, il déploie toute son énergie pour s'y intégrer, pour y être reconnu. Avide de connaissances, il dévore tout et devient infiniment plus instruit, mais il ne peut ni oublier le monde fraternel des travailleurs, ni être accepté dans le milieu de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie dont il découvre peu à peu la suffisance, et surtout l'égoïsme effréné et borné. Martin Eden finit par se suicider.

Jack London refusait de voir dans Martin Eden une image de lui-même ; en effet, Martin Eden est profondément individualiste, alors que Jack London se veut socialiste. Mais s'il a vu cette perspective du socialisme, Jack London restait en fait très proche de son héros.

Martin Eden est un livre passionnant, d'abord par la volonté et l'énergie qui anime le héros, par les problèmes aussi qu'il met en relief : l'exploitation, la misère des uns face à l'extrême richesse des autres.

Françoise BANIAN.

Martin Eden, *de Jack London - Collection 10/18 - 9,95 F.*

...tout comme au temps de Jack London. (Archives L.O.)

Jerry Schatzberg

L'ÉPOUVANTAIL

PALME d'or du dernier festival de Cannes, L'Epouvantail est un film qui mérite son prix et qui mérite surtout d'être vu.

Le thème et les personnages sont pourtant courants au cinéma. Il s'agit de la naissance d'une amitié entre deux hommes aux caractères très différents sinon franchement opposés.

Un grand costaud, qui cache sa solitude derrière une perpétuelle agressivité, et un petit faible, toujours prêt à faire le pitre pour cacher son besoin de tendresse, parcourent la vaste Amérique avec leurs chimères et leurs espoirs, continuellement à la recherche d'un bonheur que le premier imagine sous la forme d'une entreprise de lavage de voitures tandis que le second aspire à voir enfin son gosse âgé de cinq ans qu'il ne connaît pas encore.

Leur quête, bien sûr, se heurte à toute la société qui les entoure, triste, résignée, abattue, morne. Tout un monde « veule » et « vulgaire » d'hommes et de femmes semblables à eux, isolés les uns à côté des autres, incapables de communiquer, incapables d'être heureux malgré leur désir évident d'y arriver.

Tout cela est bien sûr facile. Et le thème a souvent été traité par le cinéma et d'une façon parfois bien proche.

On pense inévitablement à Macadam cow-boy : même monde marginal américain, même solitude de tous les êtres, même dureté de la vie, même aspiration enfouie au bonheur et à l'amour, même poursuite inlassable de chimères et même échec de deux êtres... trop sensibles et auxquels il ne reste que l'attachement qu'ils se vouent l'un à l'autre, seul véritable sentiment qu'ils puissent encore protéger et qui reste leur dernier rempart, leur dernier secours face à une société froide et inhumaine.

L'Epouvantail, c'est tout cela, c'est-à-dire la vie de tous les jours avec ses peines et ses espoirs. Cela semble banal, mais c'est au fond profondément humain.

Un film attachant et émouvant. Un film où l'on sent l'amour sincère que l'auteur porte à tous les êtres, et peut-être surtout à ceux que la société brise.

Alain MARQUET.

Anne Vanderlove boycottée par les maisons de disques

Nombre de nos lecteurs avaient apprécié les chansons interprétées par Anne Vanderlove à notre fête. Pour ceux d'entre eux qui voudraient se procurer les disques de la chanteuse, nous communiquons son adresse, ainsi que celle de Philippe Val (auteur du monologue Non, interprété à la fête de L.O.).

En effet, depuis sa rupture avec Pathé-Marconi, Anne Vanderlove se voit fermer les portes de la distribution par les grands du show-business ; elle chante donc en maisons de jeunes, foyers, usines, produit et distribue elle-même ses disques.

Anne Vanderlove et Philippe Val
60, hameau de la Coudrerie
78810-Feucherolles

Tél. : 461-49-10

Le Crépuscule des Dieux

de Luchino Visconti

LE dernier film de Visconti, **Le Crépuscule des Dieux,** est loin d'être le film d'actualité fait pour attirer les foules. Imperturbablement, Visconti poursuit la liste de ses fresques historiques. Après **Le Guépard, Les Damnés, Le Crépuscule des Dieux** semble sorti d'un autre âge et décrit une fois de plus une période en pleine décadence, empreinte de mort et de pourrissement.

Le cadre, c'est la Bavière, l'un des plus gros Etats allemands, chef de file de l'Allemagne du sud catholique, à l'époque où l'Allemagne, à l'initiative de la Prusse, cherche à s'émanciper de la domination autrichienne.

Le jeune roi Louis II vient de monter sur le trône. Il conserve à vingt ans encore tous les espoirs d'une puissance et d'une gloire révolues. Refusant de prendre part à la guerre éclair à côté de l'Autriche en 1866, puis de faire acte d'allégeance à l'égard de la Prusse victorieuse, il est sans cesse désavoué par ses ministres. Ce roitelet, ne trouvant aucune justification dans son règne, se cantonne à jouer les mécènes, ruinant les caisses de l'Etat pour soutenir Wagner, présenté comme un vulgaire escroc, et pour se construire son « Versailles ». Il n'arrive pas plus à imposer ses goûts, sombre dans une folie qui aurait sans doute pu très bien s'accommoder d'une autre époque et finit par être démis puis assassiné par les responsables du gouvernement.

Une ridicule fin de règne, une pauvre révolution de palais, le roi n'y ayant depuis longtemps plus aucun rôle ! Plus encore que dans ses autres films, Visconti limite sa vision : tout tourne autour du fragile édifice mental d'un individu dont on voit évoluer les phantasmes.

Mais, pour ceux qui ne cherchaient pas à voir de « l'action », ce film n'est pas sans intérêt ni beauté.

Dominique LEGER.

La réévaluation du Mark

L'ÉQUILIBRE DES MONNAIES EST DE PLUS EN PLUS PRÉCAIRE

LORSQUE, le 19 mars dernier, sept des neuf pays du Marché commun se sont mis d'accord pour décider la flottaison commune de leurs monnaies par rapport au dollar, il s'en est trouvé quelques-uns pour crier à l'efficacité de l'unité européenne face à la crise monétaire. Le temps leur a décidément manqué pour savourer leur victoire, car il ne reste plus grand chose dudit accord.

Les pays européens avaient alors à faire face à une accélération particulièrement brutale de la fuite devant le dollar. Devant l'invasion des dollars en quête d'être convertis en monnaies européennes diverses, marks en particulier, les banques européennes ont dû fermer leurs portes. Elles restèrent fermées le temps de trouver la solution que l'on sait, la flottaison commune de sept des neuf monnaies du Marché commun.

Les têtes pensantes des bourgeoisies européennes visaient un double but.

Dune part, freiner l'invasion des dollars en décidant que les banques centrales européennes ne rachèteront plus obligatoirement comme auparavant tous les dollars qui leur sont présentés à un taux fixe, laissant le taux de change « flotter », c'est-à-dire s'établir en fonction de l'offre et de la demande. Autrement dit, s'il y a trop de dollars d'offert et peu de demandés, son prix de change baissera jusqu'à ce que le vendeur soit découragé.

Le deuxième objectif était de mettre les transactions inter-européennes à l'abri des fluctuations des parités monétaires découlant de la décision précédente, en « arrimant » les monnaies européennes ensemble, c'est-à-dire en gardant entre elles des parités fixes.

Il a suffi de quelques jours pour que l'échec soit patent sur le premier point et à peine trois mois pour qu'il le soit sur le second.

Sur le premier point, l'échec a été quasi immédiat. Les banques centrales européennes ne pouvaient en effet refuser de racheter absolument tous les dollars présentés à leurs guichets et laisser les seules offres et demandes définir le taux de change du dollar. En effet, plus le dollar baisse, plus les exportateurs américains sont avantagés sur le marché international. Pour qu'ils ne le soient pas trop, qu'ils ne « coulent » pas complètement le commerce européen, les pays européens étaient obligés d'intervenir en continuant à racheter des dollars en surabondance afin que leur cours ne tombe pas trop bas. Malgré leurs récriminations, les Etats européens continuent donc à soutenir le dollar et, par-là même, à encourager les vendeurs de dollars à inonder les marchés monétaires de leur monnaie dépréciée.

Les bourgeoisies européennes ont beau varier le ton, de la supplication humble à la fanfaronnade ridicule ; elles ont beau multiplier les rencontres bi ou multilatérales pour essayer de dégager une position européenne commune, force leur est de subir la loi de l'impérialisme américain, enfermées qu'elles sont entre les deux mors de l'étau : ou bien continuer à racheter des dollars, donc le soutenir, donc en clair prendre en partie à leur charge l'inflation américaine, c'est-à-dire les dépenses de l'Etat américain ; ou bien laisser le dollar s'établir à une parité déterminée par l'offre et la demande, et donc voir leurs produits concurrencés de façon mortellement dangereuse par les produits américains sur le marché international.

Les bourgeoisies européennes ne parviennent même pas à préserver les transactions inter-européennes des à-coups de la crise du dollar. Les variations des parités monétaires sont toujours préjudiciables au commerce international car elles laissent les exportateurs comme les importateurs dans l'incertitude quant à la somme qu'ils auront à toucher ou à débourser dans la mesure où les parités sont susceptibles de varier entre la passation du contrat et la livraison de la marchandise. C'est justement pourquoi les sept Etats européens voulaient que les parités mutuelles de leurs sept monnaies au moins restent fixes dans le monde mouvant des incertitudes monétaires. La réévaluation du mark vient de prouver que ce n'était là que douce illusion.

Les monnaies européennes avaient beau être « arrimées » ensemble — et d'aucuns avaient beau présenter cela comme une étape vers la création d'une monnaie européenne unique —, il n'y avait justement pas une monnaie européenne unique, mais sept monnaies parfaitement distinctes, manipulées par sept Etats tout aussi parfaitement distincts, et manipulées au gré des intérêts distincts de bourgeoisies différentes. La spéculation s'étant portée vers la monnaie considérée la plus forte, en l'occurrence la monnaie allemande, la banque centrale allemande a vu ses caves s'encombrer non seulement de dollars, mais aussi de monnaies européennes, notamment des francs français. Force était donc à l'Allemagne d'abandonner les anciennes parités fixes par rapport aux autres monnaies européennes et de réévaluer, avec ce que cela signifie de perturbation dans le commerce inter-européen.

Une fois de plus, dès que le dollar bouge, le vernis d'unité que les dirigeants européens s'évertuent à étaler inlassablement sur la réalité d'Etats aux intérêts distincts fiche le camp. Cela ne fait rien, ils le recommenceront. Avec aussi peu de succès. Demain, de nouveaux accords « historiques » et « durables » prétendront marquer de nouveaux progrès dans l'unité européenne. Dureront-ils trois mois, comme celui qui vient de montrer à quel point il est caduc, ou un peu plus ou beaucoup moins, peu importe. Dans un monde emporté par une avalanche monétaire de plus en plus rapide, le durable commence à se mesurer en mois.

Georges KALDY

Uruguay

La dictature ouverte

LE coup d'Etat militaire dit l'un des plus longs de l'histoire vient de s'achever : le président Bordaberry a dissout le Parlement et les Conseils municipaux, remplacés par des organismes nommés par le gouvernement. Ainsi, les derniers vestiges de la démocratie disparaissent. En fait, l'armée avait depuis longtemps directement le pouvoir.

L'Uruguay, surnommé pour son régime politique la « Suisse de l'Amérique latine », bénéficiait jadis d'une relative aisance grâce à ses exportations de viande et de laine. Mais toute la vie de la population étant liée à ce commerce — 82 % de la population vit à la ville (66 % rien qu'à Montevideo), 50 % de la population active travaillant dans le secteur tertiaire : il a suffi d'un effondrement des cours mondiaux — notamment, en 1955, de celui de la laine — pour plonger le pays dans une crise qu'a aggravée la sécheresse de 1964, pendant laquelle un million et demi d'agneaux sont morts de soif.

C'est cette situation, à laquelle le régime était bien incapable d'apporter la moindre solution, qui explique le développement et la popularité des Tupamaros. Mais le gouvernement va confier les tâches de répression à l'armée, les arrestations et tortures de militants Tupamaros. Le 15 avril 1972, « l'état de guerre interne » est décrété et il sera systématiquement reconduit par le président Bordaberry, élu le 1er mars 1972. Il ne faudra que six mois à l'armée pour démanteler les Tupamaros, mais l'état de guerre interne n'en continue pas moins à être maintenu, car l'armée tient à s'assurer du fruit de sa victoire et à garder le pouvoir que, dans la répression, on lui avait confié. Dès lors, les conflits vont surgir entre l'armée et les politiciens.

En février 1973, l'armée lance un ultimatum au président, lui demandant, entre autres, de changer son équipe gouvernementale ; celui-ci, après quelques réticences, est obligé de céder — et, en se faisant leur compère, il devient l'otage des chefs militaires. Dès lors, l'armée a directement tous les pouvoirs en Uruguay, et l'histoire des six derniers mois n'est que celle d'une série de reculades des parlementaires devant le diktat des militaires. Les parlementaires récalcitrants commencent à emplir les prisons du régime.

Il faut dire que même la gauche, même les syndicats n'ont opposé aucune résistance à la mise en place de la dictature : en février, le P.C. déclarait : **« Le pays traverse une étape qui, vue dans une perspective historique, est marquée du signe positif ».** La C.N.T. manifestait, après son entretien avec les chefs militaires, la même satisfaction. Et même en avril 1973, alors qu'un long débat avait opposé les parlementaires au gouvernement sur le problème du maintien de l'état de guerre interne, un dirigeant de la gauche déclarait : **« Nous avons misé sur le succès des officiers progressistes, ce n'est pas un pari gagné, mais c'est le seul que nous pouvons faire ».**

Aujourd'hui, le coup d'Etat de février arrive à son terme et ce n'est que maintenant que l'on voit la gauche tenter de réagir, les syndicats appeler à la grève générale ; mais il est vraisemblable que ce ne sera qu'un baroud d'honneur, car les jeux sont déjà faits, la réaction arrive trop tard alors que l'armée s'est déjà arrogé, sous l'œil consentant de cette même gauche, les pleins pouvoirs. Ainsi, on apprenait dimanche que le principal syndicat uruguayen était dissout. « L'ordre règne » en Uruguay.

Olivier BELIN

Pau

UN PROCÈS POLITIQUE

LE mercredi 20 juin, deux réfugiés politiques basques ont été jugés et condamnés à Pau. Officiellement, ils répondaient du délit de « participation au fonctionnement d'une association étrangère interdite », en l'occurrence ETA VI. Mais, bien sûr, tout cela ne fut que prétexte car, hormis le manque évident de preuves (on n'a trouvé chez eux que deux machines à écrire et quelques tracts), il apparut dès le début de l'audition qu'on ne jugeait pas les faits mais bien les opinions des deux militants basques et que, à travers eux, on visait tous les réfugiés politiques. Le président du tribunal mit très vite les choses au point : « Vous avez été accueillis en France, vous devez respecter la loi en vigueur. Si celle-ci ne vous plaît pas, vous pouvez aller ailleurs ». **Et, joignant le geste à la parole, il infligea deux mois de prison avec sursis à chacun. Si cette peine semble assez clémente, elle est en fait la porte ouverte à une mesure d'expulsion que le préfet se chargera de prendre très rapidement.**

Ainsi, deux jours après la visite de Messmer à Pau et ses discussions avec quelques notables espagnols, le gouvernement, par l'intermédiaire de sa justice, cherche une nouvelle fois à étouffer la voix de ceux qui luttent contre la dictature franquiste.

Quant aux réactions des partis de gauche, elle fut pour le moins timide. Il est vrai que le PCF était très occupé à la préparation de sa manifestation sur la défense des libertés, qui se déroulait le même jour, et préférait ignorer superbement ce procès. Quant au très socialiste journal local, il concluait ainsi son article sur le procès en faisant allusion aux réactions qui suivirent la proclamation du verdict : « Les lois sont l'émanation du Parlement, donc de la nation... ce qu'il ne faudrait pas, c'est que la justice se fasse huer en faisant son devoir. Là, véritablement, la démocratie est en danger ». **Il est vrai que la centaine de personnes qui était venue soutenir les militants basques ne s'est pas privée de dire ce qu'elle pensait de la « démocratie » française.**